SOS pour sauver le complexe céramique de Guelma

Lire en page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5185 - DIMANCHE 31 MAI 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



ILS ONT RALLIÉ LA SYRIE VIA LA TURQUIE AVEC DE FAUX PASSEPORTS

Deux djihadistes algériens de l'Armée libre syrienne arrêtés par les gendarmes

Lire en page 3

S. MEHALLA décortique l'actualité du Monde arabe en Europe

LES BELGES "S'ALIGNENT" SUR LE JI



Une problématique de vassalité, ce Monde arabe, avant d'être le parcours d'une quête pour la démocratie. De la droiture de ses dirigeants est avant tout cette histoire arabe, cimentée par une langue commune laissée aux pleurnicheuses, un orgueil commun, une mégalomanie identitaire commune, et une religion brouillant les cognitions, est cette histoire avant d'être un malaise dans les droits de l'Homme. De la vassalité est né l'appauvrissement des peuples. Sont nées toutes les vulnérabilités du peuple, de nos peuples. Les carences de son homogénéité, nous apparaissent dans les non-sens des chaos arabes.

Lire entretien page 24, paru dans le quotidien *l'Avenir* - belge



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



Le Jeune Indépendant du 31/05/2015/ ANEP N° 327 500

MENACÉ D'UNE FERMETURE CERTAINE

SOS pour sauver le complexe céramique de Guelma

Dans une lettre adressée au ministre de l'Industrie et des Mines, le député Smain Kouadria dénonce ouvertement la mauvaise gestion qui prévaut actuellement au niveau du complexe céramique de Guelma.

D'emblée, Smain Kouadria, député de Guelma sur la liste du PT et membre permanant de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, signale que « depuis la cession du complexe céramique ECVE GUELMA au profit de l'italien ETER Italie et ses associés algériens Hadji Lamine, Guadouche Zahir et Céramique Hippocompe, «le cahier des charges, qui a été élaboré par le Conseil de participation de l'Etat (CPE) dans la perspective de pérenniser et développer l'activité du complexe ETER ALGERIE spa, n'a pas été respecté depuis sa privatisation à ce jour ». Dans ses accusations, Smain Kouadria, connu pour son franc parler quand il était à la tête du syndicat d'Arcelor Mittal Algérie, énumère une série de malversations concernant le bilan de la privatisation du complexe céramique de Guelma, entre autres l'importation de machines vétustes qui ne servent à rien et sont, pour la majorité, en panne ou non installées, l'importation des équipements pour l'atelier réfractaire dans le cadre d'un crédit-bail leasing au niveau de la banque BNP Paribas – celui-ci n'ayant pas été honoré à ce jour, la banque BNP Paribas menace de saisir son matériel – ainsi que la non-installation du 2e four Kéos, servant à la cuisson des produits réfractaires, et la démolition au niveau de l'atelier porcelaine des deux fours tunnel qui servent à la cuisson des produits en porcelaine sous prétexte qu'ils ne sont plus rentables, et leur remplacement par d'autres fours qui, à ce jour, ne sont pas fonctionnels et dont les capacités de cuisson sont très réduites et ne couvrent même pas les frais du personnel dépendant de cet atelier. Par ailleurs, aucun programme de formation n'a été réalisé au profit des agents et techniciens pour faire fonctionner les fours et aussi apprendre les nouvelles techniques du travail. Mais les malversations ne s'arrêtent pas là. Il y a aussi la vente de matériels et équipements du complexe, sans accord préalable de la Société de gestion des participations de l'Etat (SGP), le non-paiement du montant de la cession au profit de la SGP, la rupture de stocks de matières premières, les salaires impayés du personnel depuis plusieurs mois ainsi que l'arrêt, presque total, de la production depuis 2011.

Plus grave encore, l'arrêt total des installations depuis presque deux mois, à cause d'une panne d'alimentation en gaz naturel due à une banale histoire de livraison d'un clapet de sécurité et d'un régulateur par la filiale EGTRTG-SONELGAZ. Le député Kouadria rappelle au ministre de l'Industrie et des Mines qu'aucune suite n'a été donnée à la résolution qui a été prise par le CPE concernant la prise de participation de l'Etat à travers le Fonds national de l'investissement (FNI), à hauteur de 30 % dans le capital de ETER ALG SPA. Dans sa missive, le parlementaire du PT interpelle le ministre de l'Industrie et des Mines en lui signalant que « tout ce laisser-aller de la part des actionnaires ou encore la mésentente qui existe entre eux fait que le complexe va tout droit vers la faillite et une fermeture certaine ».

Il sollicite « une intervention rapide pour sauver cette usine de la banqueroute en accélérant l'entrée du FNI dans le capital, dans le cadre de la règle 51/49 ou bien de l'application du droit souverain de l'Etat dans le cadre du droit de préemption et sa renationalisation à 100 %. Il convient enfin de signaler qu'ETER ALG SPA est endettée à hauteur d'un milliard de dinars algériens.

Nabil Chaoui

LES TRAVAUX DU 10E CONGRÈS DU FLN S'ACHÈVENT SUR UN AIR DE DÉJÀ VU

Le triomphe sans gloire de Saâdani

AU TROISIÈME du jour des travaux du 10e congrès, qui se sont achevés hier tard dans la soirée, les participants ont élu les nouveaux membres du Comité central (CC) qui en comptera dorénavant entre 455 et 505, et du nouveau SG du parti. Amar Saâdani, qui a réussi son pari de tenir un congrès sans le moindre incident, est assuré d'être élu sans surprise au poste de SG tant la route est désormais balisée: «Il n'y a pas, à ma connaissance, d'autres candidats que Saâdani» a affirmé Said Bouhadja, chargé de la communication. «Il y a consensus autour de cette personnalité, a-t-il soutenu ajoutant que «sur la base de ce consensus, le comité central devra plébisciter Saâdani». Les travaux durant les deux premiers jours ont en effet été marqués par une grande sérénité. L'atmosphère qui y régnait était loin des congrès à couteaux tirés, qui avaient marqué l'histoire du FLN depuis l'avènement du multipartisme dans les années 1990. Les délégués ont adopté avant-hier les nouveaux statuts qui prévoient l'élection du SG par les membres du comité central (CC) pour un mandat de cinq ans. D'autre part, ces mêmes statuts dispose que «le comité central est composé de 455 à 505 membres élus par le congrès» et que le candidat doit justifier de 10 années d'ancienneté au sein du parti pour pouvoir prétendre à la qualité de membre du CC. L'article 35, quant à lui, dispose qu'en cas de vacance du poste de SG, la gestion du parti par intérim est confiée au membre du CC le plus âgé, une session extraordinaire du CC devant être convoquée dans un délai n'excédant pas 30 jours pour l'élection d'un nouveau SG. Ces statuts précisent également que le comité central se réunit en session ordinaire une fois par an et en session extraordinaire à la demande du SG ou des 2/3 des membres du CC.

Les délégués devront procéder, ultérieurement, à l'élection de leurs représentants au sein du CC, la liste définitive devant être soumises pour adoption aux congressistes. Notons enfin que l'élection du SG du parti a eu lieu hier lors de la séance de clôture. Saâdani va certainement couronner son triomphe par son élection en tant que SG à la tête du FLN. Ses adversaires comptent presque aujourd'hui pour du beurre. Pas l'ombre d'un redresseur à la coupole du 5 juillet où se poursuivent les travaux depuis jeudi. Où sont-ils donc passés ? Que sont devenus les 111 membres du CC sortant, signataires de la pétition demandant le report des congés ? Mais certains (on parle d'une cinquantaine), qui se sont déjà repentis de leur dissidence comptent sur la mansuétude de Saâdani pour les repêcher, dans le cadre de son quota, en sa qualité de nouveau patron du parti. Pour les autres, Belayat, Belkhadem, Abada et Goudjil il y a deux choix possibles : entamer une traversée du désert en attendant des jours meilleurs ou, continuer l'opposition anti-Saâdani. Ces opposants, qui ont eu le mérite de conduire une fronde, ne peuvent même plus solliciter l'arbitrage du président Bouteflika. Dans les coulisses du congrès, il se chuchote même que Sellal sera dans le prochain comité central. Cinq mille (5 000) délégués représentant les différentes structures militantes du parti, dont 1 600 provenant des kasmas, 360 jeunes et 200 délégués représentant la communauté algérienne à l'étranger, ont pris part aux travaux du 10e congrès du parti qui ont débuté jeudi dernier à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Le nouveau SG du FLN animera demain une conférence de presse pour expliquer les grandes orientations du parti pour les années à venir.

Hocine Adryen

ILS ONT RALLIÉ LA SYRIE VIA LA TURQUIE AVEC DE FAUX PASSEPORTS

Deux djihadistes algériens de l'Armée libre syrienne arrêtés par les gendarmes

EN JANVIER 2014, l'un des deux djihadistes, le nommé A. M. âgé de 32 ans, originaire de la commune de Sidi Daoud à Boumerdès, avait quitté l'Algérie via l'aéroport d'Alger pour aller en Turquie avec un faux passeport avant de rejoindre les rangs de l'Armée libre syrienne pour combattre Daech. Son cousin, le nommé A. R, qui habite le même quartier, a été arrêté à son tour pour les mêmes motifs. La traque aux djihadistes algériens ayant séjourné en Syrie bat son plein à la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les gendarmes de la section de recherches de Boumerdès ont présenté jeudi passé, devant le procureur de la République près le tribunal de Dellys, les nommés A.M et A.R, tous deux âgés de 32 ans, pour adhésion à un groupe terroriste activant à l'étranger et financement d'un groupe terroriste. Le premier cité a été placé sous mandat de dépôt et le second sous contrôle judiciaire. Suite à une enquête, les gendarmes enquêteurs de la brigade de Sidi Daoud ont interpellé le premier, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré en 2013 par le tribunal de Dellys, pour attentat à la pudeur sur mineure. Le mis en cause a été remis à la section de recherches de Boumerdès. Pourquoi leur enquête les gendarmes ont découvert que l'intéressé a quitté le pays durant le mois de janvier 2014 vers la Turquie via l'aéroport Houari-Boumediene, avec l'aide d'un membre de sa famille, lequel lui avait confectionné un faux passeport au nom de son cousin nommé A.R, repris de justice demeurant à la commune de Sidi Daoud, pour ensuite rallier les rangs des combattants de l'armée libre activant en Syrie. Suite à des investigations menées par les gendarmes enquêteurs à l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger, il s'est avéré qu'au début de l'année 2015, A. M. a regagné le territoire national via l'aéroport international Houari-Boumediene, avec un autre passeport falsifié, suite à des blessures par balle au niveau du cou durant les combats contre les groupes terroristes de Daech. Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs aidés des éléments de la brigade de Sidi Daoud ont interpellé son cousin (A.R). Pour rappel, il y a une semaine de cela, un réseau de soutien aux djihadistes algériens de l'Etat Islamique (EI), appelé aussi Daech, a été démantelé à Boumerdès. Ce coup de filet a été réalisé après à l'assassinat d'un citoyen dans une cafétéria à Ouled Aïssa (Boumerdès). Le réseau, constitué de dix membres, est derrière cet acte. L'enquête menée par la Gendarmerie nationale a permis l'arrestation d'une dizaine d'individus qui soutenaient les terroristes, parmi lesquels figure un repenti. Les 10 individus sont âgés de 25 à 60 ans. Ils ont été jugés pour «association de malfaiteurs, assassinat, menaces, aide et assistance à un groupe terroriste et non-dénonciation de criminels», selon la Gendarmerie nationale. Faut-il le rappeler, les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont conduit à l'interpellation de quatre des mis en cause suite à une opération menée dans un lieu isolé où lesdits terroristes avaient pris refuge. Poursuivant les investigations, les gendarmes ont interpellé les cinq autres mis en cause ainsi que le terroriste repenti. Les terroristes qui tentent de relancer les attentats comptent sans la détermination de l'Armée nationale populaire (ANP) et des forces de sécurité à les traquer et à annihiler la capacité de nuisance des organisations terroristes qui continuent à sévir dans notre pays. Le récent succès enregistré par l'ANP à Bouira, en éliminant 25 terroristes et en récupérant un véritable arsenal de guerre, témoigne de la détermination de l'Armée nationale populaire et des forces de sécurité à lutter contre le terrorisme. Lors de cette opération, l'ANP a acculé les terroristes et les quelques survivants ont dû tout abandonner sur les lieux. Les tentatives de ce qui est appelé l'Etat Islamique ou Daech de sévir en Algérie ont été vouées à l'échec par l'Armée nationale populaire et les forces de sécurité.

F. Sofiane

22e JOUR DU PROCÈS DE KHALIFA BANK

«Djellab nous a conseillé de laisser les fonds déposés au niveau de Khalifa Bank !»

Le 22e jour du procès en cassation de Khalifa Abdelmoumene Rafik et des autres inculpés poursuivis pour association de malfaiteurs, vol qualifié, faux et usage de faux dans des documents comptables et financiers et d'abus de confiance a été consacré aux auditions des témoins ayant occupé des postes de responsabilité au sein des organismes de l'Etat au sujet des dépôts de fonds dans les différentes agences de la banque dissoute, objet de la poursuite judiciaire.



De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

Parmi les témoins qui se sont succédé aux témoignages devant le président du tribunal criminel de Blida M. Antar Menouar, et ses deux conseillers, Meskem Zahia et Boukhobza Laid, et des deux membres du jury figurent, entre autre des responsables de l'époque dont le directeur exécutif de la mutuelle de la police, le directeur de la compagnie d'assurance des hydrocarbures, le directeur de l'agence de Koléa, le directeur de la société nationale de peintures, le directeur de microcrédits et le directeur général de l'hôtel El Aurassi.

Le premier témoin appelé à la barre pour donner sa version des faits n'est autre que Mokrani Mohamed Ameziane, directeur exécutif de la mutuelle de la police, qui a d'emblée affirmé au juge en charge du dossier que «l'organisme a déposé pas moins de 257 millions de dinars aux agences de Chéraga et des Abattoirs d'Hussein Dey qui ont offert des bénéfices respectifs de 12 et 14% ».

Il a indiqué: « Lorsqu'on a appris que rien n'allait à Khalifa Bank, nous nous sommes rapprochés des responsables de cette institution financière privée et nous avons exigé la restitution de toutes les sommes. Malheureusement on n'a récupéré que 12 millions de dinars ».

Interrogé s'il avait pris part aux négociations relatives à la convention signée entre la DGSN et Khalifa Bank sur les dépôts de fonds, le mis en cause a répondu à la direction du juge : « Non, monsieur le président, je n'ai pas assisté à cette réunion ».

A une autre question qui rentre dans le même contexte mais concerne la convention de réduction avec Khalifa Airways, le responsable en question a tenu à souligner que «les conventions dont a bénéficié la mutuelle avec Khalifa Airways n'a rien à voir avec les dépôts de fonds dans les agences bancaires ».

Il a par ailleurs précisé : « Nous avons saisi l'administrateur de la banque Khalifa par écrit mais il s'est contenté de nous répondre verbalement quant à la récupération des fonds déposés au niveau de cette dernière (la banque)sous prétexte qu'il était toujours en train de faire l'évaluation de la situation

Il a souligné en outre que : «le ministre du Travail et de la Sécurité sociale de l'époque était au courant de toutes les opérations de dépôts de fonds ».

Mokrani Mohamed Ameziane a déclaré que « L'ancien administrateur de Khalifa Bank, Mohamed Djellab, a sollicité les déposants de ne pas retirer leur argent de la caisse principale et des agences bancaires car la banque poursuivra son activité commerciale et tout s'améliorera au fur et à mesure à l'horizon ! »

Il a tenu à expliquer que «même le ministre des Finances de l'époque a été saisi par rapport à notre préoccupation, c'est-à-dire la récupération des fonds déposés, mais il n'a pas daigné nous répondre ! ».

«les conventions dont a bénéficié la mutuelle avec Khalifa Airways n'a rien à voir avec les dépôts de fonds dans les agences bancaires »

Le deuxième témoin entendu dans le même contexte était Saiss Nacer, l'ex- directeur de la compagnie d'assurances des hydrocarbures qui a affirmé que « l'organisme a procédé au dépôt de pas moins de 741 millions de dinars sur plusieurs étapes, notamment au niveau de l'agence d'El Harrach ».

Il a informé le président d'audience que « sur les 471 faramineuses sommes déposées sur ordre de son prédécesseur, la compagnie n'a pu récupérer que 5%, c'est-à-dire environ 73 millions de dinars ! ».

Chadi Noureddine, ex-directeur de l'agence de Koléa était poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment association de malfaiteurs et abus de confiance. Ce dernier, qui a bénéficié d'un non-lieu de la part de la chambre d'accusation de la cour de Blida, a dressé un dur réquisitoire contre l'ancien directeur des mouvements de capitaux de et vers l'étranger à la caisse principale de Khalifa Bank, en l'occurrence Baichi Fouzi.

Dans le même volet il a tenu à déclarer à l'attention du juge Antar Menouar : « Baichi se présentait à maintes reprises à l'agence en compagnie de deux convoyeurs et accaparait des sommes importantes dans des sacs scellés ».

Il a par ailleurs souligné que « Ce dernier a retiré 14 millions de dinars de la caisse de l'agence sans que les écritures entre sièges soient établies ! ».

Pis encore, il a ajouté que « Baichi avait signé une décharge comme quoi il a retiré ces sommes faramineuses ! ».

L'intervenant, qui a été entendu en qualité de témoin dans le cadre Khalifa Bank, a expliqué qu'il a été relevé de ses fonctions suite à « Une histoire d'une opération de transfert de fonds effectuée à l'agence de Koléa».

A la question de savoir si Khalifa Abdelmoumene Rafik lui avait demandé un jour de lui envoyer de l'argent, l'ex-premier responsable de l'agence de Koléa était catégorique : « L'ex-golden boy ne m'a jamais demandé de lui envoyer des fonds ».

Dans le même contexte, il a déclaré : « Khalifa n'a jamais exercé des pressions sur moi ! ».

Il a affirmé au juge que « C'est mon adjoint qui m'a remplacé quelques temps après, qui a procédé à la régularisation de l'opération relative aux écritures entre sièges ! ».

Il n'a pas manqué enfin d'affirmer à l'audience qu'il existe toujours une confusion entre la caisse de l'agence et la caisse principale, qui ne se situait pas dans la direction générale et les excédents qui pouvaient exister étaient dégagés obligatoirement sur la banque d'Algérie.

Les deux directeurs de la Société nationale de la peinture ont souligné avoir déposé 400 millions de dinars et qu'ils n'ont récupéré aucun centime !

S'expliquant devant le président, le directeur général de l'hôtel El Aurassi, Abdelkader Lamri, a indiqué que « l'organisme a déposé 170 millions de dinars à Khalifa Bank suite aux taux d'intérêts qui étaient plus intéressants que ceux accordés par les banques publiques et n'a récupéré aucun centime! ».

De son côté, le propriétaire de l'entreprise des micro-crédits en l'occurrence Mahdid Mehdi qui gérait une entreprise micro-crédits a dit « avoir déposé pas moins de 1200 milliards de centimes sans toutefois récupérer un dinar ! ».

« placé pas moins de 300 millions de dinars au niveau de l'agence des abattoirs d'Hussein Dey contre un taux d'intérêt de plus de 9% sans toutefois les récupérer ! »

Auditionné en qualité de témoin Boukhafa Youcef, l'ancien directeur général des moulins de Benimezghena a déclaré au juge que : «avant mon arrivée à la tête des moulins de Beni Mezghana, le groupe El Riad avait déposé 200 millions de dinars au niveau de Khalifa contre un taux attractif de 12% sur décision émanant du conseil d'administration mais par contre, il n'a pas pu récupérer tout l'argent placé au sein de la banque ! ».

Benhemidat Nacereddine, l'ex-financier au niveau de la même entreprise spécialisée dans la fabrication de la semoule, a reconnu avoir « placé pas moins de 300 millions de dinars au niveau de l'agence des abattoirs d'Hussein Dey contre un taux d'intérêt de plus de 9% sans toutefois les récupérer ! »

Par ailleurs, plus de dix autres déposants de fonds à Khalifa Bank étaient unanimes à confirmer à la barre qu'ils n'ont à ce jour pas pu récupérer les sommes colossales déposées dans les différentes agences bancaires implantées à l'échelle nationale. Ces derniers occupaient des postes de responsabilité dans des organismes publics et dans des sociétés privées.

Il convient de signaler que Chadi Noureddine a rendu un vibrant hommage à Mouloud Hamrouche alors chef de gouvernement quant à l'ouverture du paysage économique dans le pays sans faire de distinction entre le secteur privé et le secteur public.

Sur une vingtaine de témoins auditionnés hier, seul Chebrak Boukhalfa, ex-directeur central de Naftal, filiale du géant pétrolier Sonatrach, a déclaré : « L'organisme que je représente a déposé 100 milliards de centimes. Il a réussi à les récupérer en 2002 car il sentait le danger venir de cette banque privée ! ».

En outre, le président du tribunal criminel entendra aujourd'hui l'actuel président-directeur général de la Sonelgaz en qualité de témoin dans le scandale financier ayant secoué la caisse principale de Khalifa Bank, quant aux dépôts de fonds de la société qu'il représente.

R.H

BOUDJEMA TALAI EN DIRECTION DES UNIVERSITAIRES :

«Il est désormais interdit que les compétences soient sacrifiées»

Le nouveau ministre des Transports, Boudjema Talai, souhaite ne plus voir les universitaires souffrir et demeurer sans emploi ni débouché, alors qu'ils possèdent des compétences et un diplôme universitaire reconnu mondialement. Fort de son expérience dans la gestion de grandes entreprises publiques employant plusieurs milliers de cadres universitaires, Talai veut donner une image réelle de ce que sont les compétences algériennes lorsque ces dernières sont mises à contribution.



Il l'a fait savoir devant les parlementaires lors de la séance-débat sur le projet de loi relatif à l'aviation civile présenté au Conseil de la nation, la semaine dernière. Il avait déclaré que «de nombreux universitaires seront recrutés et formés». Et d'affirmer qu'il «n'est plus question que les compétences soient sacrifiées parce qu'elles ne sont pas parrainées ou pistonnées». Un autre chantier des plus primordiaux, auquel le ministre des Transports devra consacrer beaucoup de temps pour une meilleure prise en charge de la formation de la ressource humaine dans le secteur des transports. Selon des sénateurs et des députés, le secteur des transports connaît un déficit, notamment en matière de gestion des transports aériens et maritimes. C'est un constat qui n'est pas étranger pour le nouveau ministre qui a déjà une idée globale sur le secteur des transports étant lui-même gestionnaire et ingénieur d'Etat possédant de grandes compétences et qui a eu déjà à conduire et à coordonner des travaux d'infrastructures aéroportuaires et ferroviaires relevant du secteur des transports. En effet, M. Talaï a suivi des études à l'université de Karlsruhe en Allemagne où il obtient un diplôme de troisième cycle, option infrastructures. Il occupera de 1984 à 1987 les postes de chef de service et de département à l'Entreprise d'engineering et construction de projets sidérurgiques (ENSID). De 1990 à 1997, il occupera divers postes, notamment celui de directeur d'études à Genisider, responsable de la structure n°1 de pilotage et de prise en charge des parties études de méthodes de réalisation de projets sur le territoire national à travers trois bureaux d'études pluridisciplinaires à Annaba, Constantine et Alger, jusqu'en 1996. Le ministre accorde beaucoup d'importance aux compétences algériennes et veut faire des universitaires algériens une force de développement pour le pays. Sûr de ce qu'il avance devant les sénateurs et les députés, Talai annonce des nouveautés dans le secteur des transports à commencer par le lancement de nouvelles entités économiques autonomes. Il explique à ce propos, que le conseil des participations de l'État se réunira autour des modalités de transfert de la gestion des transports des SGP (société de gestion des participations de l'Etat), affirmant qu'il «n'y aura aucune interférence dans la gestion des SGP», puisque, dira-t-il «des audits des capacités dans les transports aérien et maritime seront bientôt lancé». Plusieurs autres chantiers attendent Boudjema Talai, notamment le transport maritime de marchandises et de voyageurs. Le ministre envisage de lancer des projets pour l'aménagement de ports de plaisance au niveau de la baie d'Alger, notamment la gare maritime du port d'Alger et la pêcherie où les conditions sont réunies. Ce projet peut réussir sans interrompre les activités portuaires relatives au trafic maritime de marchandises, puisque l'Entreprise portuaire d'Alger dispose déjà des infrastructures nécessaires.

A.Timizar

CHERCHER DE NOUVEAUX MÉCANISMES À LA FACULTÉ D'ORAN

Les experts débattent du système LMD en sciences économiques

PLUSIEURS enseignants et experts de l'enseignement des sciences économiques, dont le Doyen de la faculté d'Oran, ont participé, jeudi passé dans la ville d'El Bahia, à une rencontre visant à chercher de nouveaux mécanismes pour améliorer et innover le système LMD. Les participants à cette journée d'étude ayant pour thème les « Initiatives et innovations pédagogiques dans l'enseignement des sciences économiques commerciales et des sciences de gestion » ont insisté sur la création d'une cellule de valorisation de l'innovation pédagogique pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'adapter au système LMD.

Le Doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion d'Oran, Pr Bachir Boulenouar, a indiqué que « la mise en commun des efforts pédagogiques de tout un chacun et de partage des pratiques innovantes est impérative ».

Sur ce registre, il a appelé, lors de cette rencontre scientifique organisée par l'université d'Oran 2 Mohamed-Ben Ahmed, à rompre avec la situation de vase clos ayant longtemps caractérisé l'Université et à valoriser les méthodes à travers une meilleure implication de l'encadrement.

Pour sa part, le Pr Habib Benbayer, enseignant et directeur de recherche en économie à l'université d'Oran, dans une communication abordant le thème L'architecture optimale de l'enseignement supérieur en Algérie : de la gestion des flux à la formation des compétences », a estimé nécessaire une refonte pédagogique du fonctionnement des universités et des écoles supérieures.

«Cette refonte ne peut se faire sans l'incitation de l'étudiant à davantage d'efforts pour acquérir la connaissance et l'augmentation du nombre d'encadreurs pour un meilleur suivi et renforcement des liens avec des partenaires étrangers », a-t-il souligné lors de son intervention, tout en mettant en exergue les efforts consentis par l'Etat.

Les contraintes pédagogiques liées au nombre élevé d'étudiants et les difficultés de procéder avec les méthodes conventionnelles d'évaluation ont été soulevées par les participants, qui ont insisté sur la nécessité d'identifier et de recenser les initiatives en leur reconnaissant le statut d'innovation, et ce en vue de leur généralisation.

L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) a été également suggérée par les intervenants. Par ailleurs, le Pr A. Bouyacoub, enseignant à la faculté des sciences économiques d'Oran a, dans son intervention, plaidé pour la mise place d'une vision stratégique et une meilleure exploitation des ressources. Plusieurs thèmes ayant trait au «management de l'innovation pédagogique dans le contexte de l'université algérienne», à «la gestion des cours : cas de l'enseignement du marketing» et au «travail collaboratif et de partage à l'ère du numérique » ont été abordés lors de cette journée d'étude ayant regroupé des étudiants et des enseignants universitaires.

R. A.



A QUELQUES JOURS DU PRESTIGIEUX EXAMEN

Benghebrit rassure sur le contenu des sujets du bac

A QUELQUES jours du baccalauréat, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a tenu à rassurer, encore une fois, les parents d'élèves et les candidats à l'examen en réaffirmant que seuls les cours dispensés durant l'année seront inclus dans les sujets.

S'exprimant en marge de l'installation du Comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique dans le domaine de l'éducation, Mme Benghebrit rassure aussi quant aux conditions de préparation de cette épreuve ainsi que sur les moyens mis pour la réussite de ce prestigieux examen. «Je rassure les parents d'élèves et les candidats que les sujets du baccalauréat porteront uniquement sur les cours dispensés. C'est une chose tellement naturelle qu'il n'y a aucune raison d'inquiétude», a déclaré la ministre. Interrogée, par ailleurs, sur la date du stage prévu pour les lauréats du concours d'enseignant de l'éducation nationale passé le 27 mai denier, elle a indiqué qu'il aura lieu au mois de juillet prochain sous forme de stage d'imprégnation. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué «que personne ne peut déterminer» le taux de réussite au baccalauréat, affirmant que «seuls la volonté et les efforts de l'étudiant seront déterminants». «Personne ne peut déterminer, ni la ministre de l'Education nationale ni moi-même, le taux de réussite au baccalauréat. Mais seuls le travail et les efforts du candidat peuvent en donner la tendance», a-t-il dit. Quelque 853 780 candidats passeront l'examen du baccalauréat qui débutera le 7 juin prochain.

Il est utile de rappeler que plus de 800 000 candidats sont inscrits pour les épreuves du baccalauréat (7 au 11 juin) tandis que plus de 500 000 autres se présenteront aux examens du brevet d'enseignement moyen (BEM) et plus de 600 000 subiront l'examen de fin de cycle primaire. Pour les besoins de ces examens de fin d'année, 2 550 centres abriteront les épreuves du baccalauréat, 2 159 autres celles du BEM et 3 366 l'examen de fin de cycle primaire. Les épreuves auront lieu aux dates arrêtées initialement, soit le 2 juin pour l'examen de fin de cycle primaire, du 7 au 11 juin pour le baccalauréat et du 14 au 16 pour les épreuves du BEM. 303 090 enseignants surveillants et 10 000 observateurs sont mobilisés pour encadrer le déroulement des épreuves dans les 8 075 centres d'examen et 190 centres de correction. Ce en plus de 100 000 intervenants relevant d'autres secteurs.

Lynda Louifi

ELLE FAIT PART DE SES CRAINTES QUANT AU POUVOIR D'ACHAT DES PETITES BOURSES

Hanoune : «L'austérité doit être appliquée aux nantis»



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a fait part, avant-hier à Alger de ses craintes suite «aux mesures d'austérité» envisagées par le gouvernement pour juguler la chute brutale des prix du pétrole, estimant que l'austérité doit être appliquée aux nantis.

Lors des travaux des secrétariats des bureaux des wilayas du Sud, Mme Hanoune a précisé avoir appris jeudi que le gouvernement «ne compte pas ouvrir de nouveaux postes budgétaires et il sera procédé au remplacement de trois retraités par un seul poste». «Si cette décision venait à être appliquée, elle constituerait un ajustement structurel très dangereux», a-t-elle dit. Mme Hanoune a souligné que ce type de décisions «pourrait ébranler la ressource humaine et les institutions de l'Etat», affirmant que «l'austérité véritable doit être appliquée en mettant fin à la dilapidation des deniers publics». Elle a, dans ce contexte, appelé le gouvernement à ne pas reporter la mise en œuvre des programmes du président Bouteflika, notamment ceux concernant les wilayas du Sud, soulignant l'importance d'accorder aux nouvelles circonscriptions administratives «des prérogatives effectives et de leur consacrer des enveloppes financières». Par ailleurs, Mme Hanoune a évoqué «la situation qui prévaut dans le monde, notamment dans les pays voisins », affirmant que l'Algérie ne peut garantir sa pérennité en tant que nation si l'anarchie règne dans les pays voisins. «L'Etat doit adopter une politique intérieure similaire à la politique extérieure, qui tienne compte de toutes les données», a encore considéré la responsable du PT. Elle a enfin rappelé que l'objectif de son parti «est d'aller vers la consécration de la démocratie véritable et d'opérer la rupture avec le parti unique».

S. N

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-VIETNAMIEN

Vers un renforcement des opportunités de partenariat

LE MINISTRE de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, copréside aujourd'hui, avec le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Nguyen Tan Dung, une rencontre économique algéro-vietnamienne, à la résidence El-Mithak. Les liens de coopération entre l'Algérie et le Vietnam n'ont cessé d'évoluer dans le cadre des échanges de visites officielles intenses, notamment ces dernières années, lesquelles sont appelées à s'élargir à plusieurs secteurs à l'avenir, selon une volonté commune et constante quant à améliorer la qualité des échanges. Durant cette visite, de deux jours, la délégation des hommes d'affaires vietnamiens rencontrera, lors de ce forum, des opérateurs économiques algériens activant dans les domaines de la finance et des banques, du pétrole et du gaz, de l'agriculture et des produits alimentaires, de l'habillement et du textile, des infrastructures, la construction et de l'immobilier, des secteurs de l'électrique, l'électronique, et la mécanique et enfin, du tourisme.

Ces dernières années, l'économie vietnamienne a connu une stabilité remarquable, selon un rapport de la Banque Mondiale (BM), le Vietnam devrait connaître une croissance économique de 6% en 2015, soit une hausse de 0,5 points par rapport à la précédente prévision publiée en octobre dernier par cette même institution financière.

Ce chiffre pourrait s'élever à 6,2 % en 2016, et le taux d'inflation serait contrôlé à 4,5 % en 2015, et à 5 % en 2016. Le taux de pauvreté continuera de diminuer avec un taux d'extrême pauvreté quasiment nul, témoignant de la confiance et de l'optimisme de la BM vis-à-vis de l'évolution de l'économie vietnamienne. Ainsi le premier élément d'élaboration de cette prévision est la croissance du produit intérieur brut (PIB) du premier trimestre 2015, qui a atteint 6,03 %, la plus forte croissance de ces cinq dernières années a remarqué cette autorité financière dans le rapport.

Par ailleurs, des statistiques officielles du Vietnam ont indiqué que le volume des échanges commerciaux a enregistré une amélioration constante pour s'établir à 400 millions de dollars en 2014. Ainsi, les deux pays, qui ont signé plusieurs accords de coopération, projettent d'intensifier leurs échanges pour les porter à 1 milliard de dollars en 2020, dans l'objectif de renforcer les opportunités de coopération en matière d'investissement, d'échanges et de transfert de savoir-faire et de technologies dans les deux sens.

Racha A

CEVITAL LANCE OFFICIELLEMENT SA NOUVELLE FILIALE

Brandt se positionne dans le marché algérien

UNE ANNÉE après le rachat de la marque Fagor-Brandt, le groupe Cevital a profité de la 48e édition de la Foire internationale d'Alger pour le lancement officiel de sa nouvelle filiale en Algérie.

La large gamme de produits Brandt, spécialement adaptée aux besoins des consommateurs algériens en électroménager, télévision et climatisation, va être accessible dès maintenant sur l'ensemble du territoire, dans le réseau agréé Brandt.

La filiale du groupe Cevital ambitionne désormais de devenir un acteur majeur dans le domaine de l'équipement de la maison en Algérie, et pour faire le directeur général de Brandt Algérie Massinissa Ait Saadi, a annoncé le lancement à la fin de l'année d'une usine de fabrication à Sétif, qui va renforcer la capacité de production des sites basés en France. Cette usine devra créer plus de 7 500 emplois et le coût global de l'investissement est estimé à 200 millions d'euros, pour une capacité de production de plus de 8 millions d'unités par an, dont la majorité sera destinée à l'exportation. Avec un tel investissement, la division électroménager de Brandt devient le second pilier du groupe Cevital.

Par ailleurs, Brandt Algérie annonce l'inauguration de son premier showroom Hydra Brandt Store, à Alger. Il sera le premier d'une grande lignée de Brandt Stores implantés partout en Algérie et répondant aux normes et standards de la marque Brandt ainsi que aux attentes des clients toujours en ligne avec les valeurs du groupe Brandt que sont l'ambition et le respect.

Le groupe Brandt compte conquérir non seulement le marché algérien mais également la région d'Europe, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Asie-Pacifique dans un environnement compétitif très mature et très concurrentiel. Le patron de Brandt Algérie reste confiant de la réussite de sa marque au plan international.

La marque veut renforcer son leadership et son avance technologique. Brandt se positionne également dans le domaine du lavage. «Nous voulons devenir un acteur majeur en froid, audiovisuel et climatisation. Nous voulons aussi nous développer fortement en Petit électroménager» a affirmé Ait Saadi.

Brandt Algérie, la filiale algérienne du groupe Brandt, sera présente en Algérie, dans un premier temps, à travers la marque internationale Brandt, en attendant le lancement d'autres marques emblématiques du groupe comme De Dietrich, Sauter et Vedette.

Nassim Mecheri

P U b

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA D'IFERHOUNENE
COMMUNE D'IMSOUHAL

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 - alinéa 2 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Imsouhal informe les soumissionnaires ayant participé à **la 2ème consultation n°05/BMP/SE/APC/2015 du 05/05/2015 au 25/05/2015, après infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint n°02/BMP/SE/APC/2014**, relatif à la réalisation du marché suivant :

« Revêtement en béton bitumineux pistes des villages Tizi-Bouifed, Ait-Ouatas, Azaghar Ahfir et Tanalt sur 3400 ML», paru dans les quotidiens nationaux : ***le Jeune Indépendant* du 28/05/2014 et El-Raïd du 28/05/2014,** et dans ***le BOMOP* (N°1422, semaine du 07 au 13 décembre 2014),** qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres, conformément aux critères de sélection prévus dans le cahier des charges, **le marché est attribué provisoirement à l'unique entreprise soumissionnaire reçue suivante** :

Intitulé du marché	Dénomination de l'entreprise attributaire et siège social.	Note de l'offre technique	Montant de l'offre financière en DA TTC	Délai de réalisation	Critères de choix
« Revêtement en béton bitumineux pistes des villages Tizi-Bouifed, Ait-Ouatas, Azaghar Ahfir et Tanalt sur 3400 ML»	E.T.P.H.B AICHOUN Smaïl. S/S: Village Tabouda, Commune Zekri, Wilaya de Tizi Ouzou.	65/100	16.265.925,00	90 jours.	Unique entreprise reçue, préqualifiée.

A cet effet, et conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10- 236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, tout éventuel recours peut être introduit auprès de la commission communale des marchés publics dans les dix (10) jours qui suivent la parution du présent avis dans *le BOMOP* ou la presse nationale.

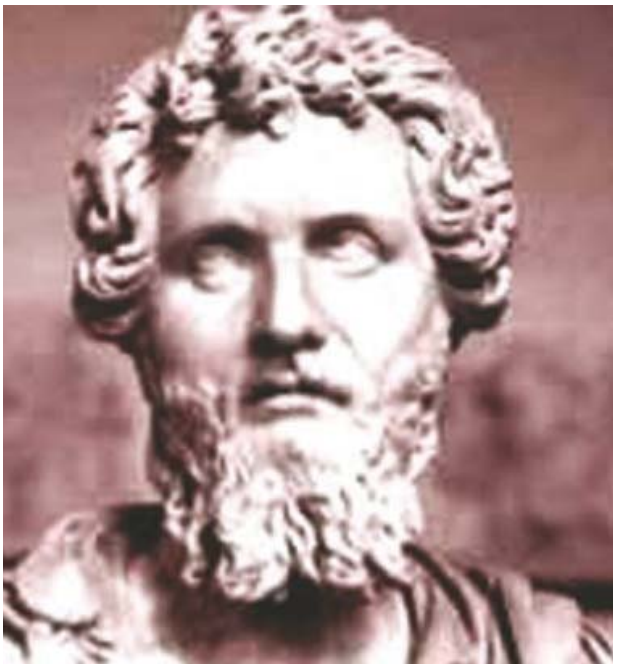
Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant du 31/05/2015/ANEP N° 327 871

LE HAUT COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ ORGANISE TROIS JOURNÉES D'ÉTUDE SUR APULÉE

Le passé glorieux d'un personnage de légende

Souk-Ahras est, depuis hier et pendant trois jours, le centre de rayonnement d'un important rendez-vous faisant revivre le passé glorieux d'un authentique fils de l'Algérie, Apulée. En plus d'universitaires algériens, des experts internationaux sont venus de plusieurs pays apporter leurs analyses sur la portée planétaire de ses œuvres.



La première et non des moindres a été l'action d'Apulée d'avoir eu le privilège d'écrire le premier roman de l'histoire de l'humanité. Etant un grand érudit, maîtrisant entre autres le grec et le latin, des langues qui étaient de grands véhicules et supports de la communication à cette époque, Apulée a imaginé de transmettre ses idées révolutionnaires, non pas directement car pouvant heurter les consciences, mais sous forme d'un personnage fictif, ayant la possibilité de formuler, sans être sanctionné, les opinions et les réflexions les plus audacieuses. Pour les besoins de son roman intitulé Les Métamorphoses, cet auteur de génie a choisi un personnage transformé en âne par lequel il pouvait tout dire et faire tout admettre sans être inquiété. Ainsi, sous des apparences anodines, l'auteur exprimait des valeurs humaines et des vérités objectives universellement reconnues dans le temps et dans l'espace. Apulée a ainsi instauré pour la première fois un support intellectuel qui devait être le fondement et la source de la littérature qui a évolué dans le temps et pris aujourd'hui un essor considérable. Ce droit est maintenant reconnu et Apulée est considéré comme le père du roman. Cette reconnaissance sur le plan universel témoigne du riche passé de la haute civilisation qu'a vécu notre pays dans les premiers siècles après Jésus Christ et de la valeur élevée des hommes natifs de cette terre qui l'ont développée et affirmée. Il faut saluer l'action du Haut commissariat à l'amazighité qui a fait revivre ce passé glorieux, démontrant notre détermination de recouvrer et d'inscrire dans notre histoire nos hauts faits civilisationnels dont nous pouvons être fiers. Apulée de Madaure, figure de légende, est la deuxième haute personnalité qui a marqué profondément l'histoire de notre pays que le Haut Commissariat à l'amazighité a porté à l'étude après celle de Massinissa l'année dernière.

Kamel Cheriti

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 décès et 27 blessés en trois jours

PLUSIEURS accidents de la circulation ont été enregistrés durant la période allant du 28 au 30 mai, dont 7 les plus mortels ayant causé le décès de quatre personnes sur les lieux de l'accident et des blessures à 27 autres, a-t-on appris dans un communiqué de la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Boumerdès, avec une personne décédée et deux autres blessées, suite à un carambolage entre 4 véhicules légers et un camion type semi-remorque, survenu sur la l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Larbatache.
Par ailleurs, trois décès par noyade ont été enregistrés durant la même période au niveau des wilayas de Béjaïa, avec deux personnes décédées noyées en mer, une personne au niveau de la plage du stade de Tichy, dans la commune de Tichy, et une autre à la plage dénommée La Falaise, dans la commune de Melbou. Par ailleurs, dans la wilaya de Djelfa, une personne est décédée noyée dans une mare d'eau au lieudit El-Haouas, dans la commune de Djelfa.
Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de cinq incendies urbains, industriels et de palmeraies, au niveau des wilayas de Bordj Bou Arréridj, Mascara, Tamanrasset, Jijel et Blida. Ces incendies ont causé des pertes estimées à 720 palmiers dont 680 palmiers productifs au niveau de la wilaya de Tamanrasset, suite à un feu déclaré au lieudit Hassi Lahdjer.

ELLE A ORGANISÉ DES PORTES OUVERTES À BÉJAÏA

La gendarmerie renforce ses rangs

IL RESSORT du bilan du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaia pour le 1er trimestre 2015, présenté lors des portes ouvertes organisées à la maison de la Culture Taos-Amrouche depuis jeudi dernier, que 229 personnes ont été interpellées, parmi lesquelles 124 ont été placées sous mandat de dépôt, 5 sous contrôle judicaire et 100 autres innocentées. Concernant la lutte contre la drogue et le crime organisé, la gendarmerie a saisi 1 561,12 kilos de kif traité et 29 comprimés de psychotropes au cours de neuf affaires enregistrées au total, dans lesquelles sont impliqués 13 hommes une femme. Onze parmi eux ont été mis sous mandat de dépôt et 2 placés sous contrôle judiciaire. Dans le registre des accidents de la route, l'hécatombe continue avec un bilan de 98 accidents, ayant fait 12 morts et 150 blessés. Il convient de noter que durant les trois premiers mois de l'année passée la gendarmerie avait enregistré 107 accidents de la route. Par ailleurs, 5 362 appels téléphoniques ont été enregistrés sur le numéro vert de la gendarmerie de la wilaya de Béjaia. A relever que plusieurs stands ont été animés à l'occasion par la gendarmerie qui a lancé un appel aux jeunes de 18 à 23 ans, de niveaux universitaire et secondaire afin de rejoindre ses rangs. En outre, ce corps a décliné au cours de cette rencontre les missions qui lui sont dévolues à travers la police judiciaire, la police scientifique et technique, la police chargée de la sécurité routière, etc. Il s'agit de mettre en exergue aussi ses missions de protection des personnes, de leurs biens, la préservation du patrimoine, la sensibilisation des citoyens à la lutte contre la criminalité, la drogue, les délits routiers, etc.

N. B



Arrestation de 14 contrebandiers et saisie d'or et du matériel

LES ÉLÉMENTS de l'ANP ont arrêté des contrebandiers et saisi de l'or et du matériel ces dernières 24 heures dans le cadre de la surveillance des frontières a annoncé, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Selon les indications du MDN, 14 contrebandiers ont été arrêtés et 5 véhicules tout-terrain ont été saisis par des détachements de l'ANP au sud du pays. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6e Région militaire), ont arrêté, hier, 14 contrebandiers, et saisi 5 véhicules tout-terrain, 7 détecteurs de métaux, 16,3 grammes d'or, 5 téléphones portables, un groupe électrogène, 6 marteaux-piqueurs et un compresseur», a précisé la même source. Tandis que dans la région d'El Oued, un détachement de l'ANP «a saisi 9 007 litres de boissons et 1 660 litres de carburant». Pour conclure le communiqué, le MDN a indiqué que les éléments des gardes-côtes relevant du secteur opérationnel de Tlemcen «ont saisi, lors d'une patrouille près de Bab El Assa, une quantité de 14,5 kilogrammes de kif traité».



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 0993 1001 020 66 46

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de BOUIRA, sis la Cité 1100 logements wilaya de BOUIRA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint n° 008/2015 paru dans les quotidiens nationaux ***LE JEUNE INDEPENDANT*** et ***EL-MASSAR EL-ARABI*** en date du 07/04/2015, relatif à la réalisation d'un programme de logements publics locatifs, wilaya de BOUIRA, qu'après évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux :

5- PROGRAMME DE RESORPTION PROGRESSIF DE L'HABITAT PRECAIRE (1750 logements)

OPERATION	ENTREPRISE	Numéro d'identification fiscale (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBSERVATION
100/1750 logements RHP à LAKHDARIA	ETB TCE CHIKH ABDELKRIM	197710330019535	28.00 points	LOT : VRD	14 665 607.00 DA	14 665 606.72 DA	03 mois	Offre moins disante
60/100/1750 logements RHP à AOMAR	/	/	/	LOT : VRD	/	/	/	INFRUCTUEUX (offre unique préqualifiée)

6- PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 (3250 logements)

OPERATION	ENTREPRISE	Numéro d'identification fiscale (NIF)	NOTE TECHNIQUE	LOTS	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBSERVATION
150/3250 logements LPL à BOUIRA	/	/	/	**Lot 01** : 60/150 logements (blocs A, B&B) + commerces en lot RAR TCE sauf VRD	/	/	/	INFRUCTUEUX (offre unique préqualifiée)
				Lot 02 : 90/150 logements (blocs C, B', B''&D) + commerces en lot RAR TCE sauf VRD				

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de BOUIRA – Cité 1100 logements, wilaya de BOUIRA, dans un délai de **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés de la wilaya est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires, qui doit être introduit dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le directeur général

Le Jeune Indépendant du 31/05/2015/ ANEP N° 327 968

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE OULED YAICH
NIF : 090765950800000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, notamment les articles 49 et 114 portant réglementation des marchés publics ;
- Suite à l'avis d'appel d'offres national paru en date du 06/04/2015 dans les quotidiens nationaux *El-Djazair* et *le Jeune Indépendant* + *le BOMOP*.

RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT CITE 124 LOGTS (HAI EL-AICHI) ;

- Suite à la réunion d'analyse financière du 18/05/2015, le président de la commune de Ouled Yaich informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du projet comme suit :

L'entreprise + NIF	Opération	Note offre technique/ 100	Montant et délai	Critère
BOUZIAN NOURDDINE 196809260014435	**RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT CITE 124 LOGTS (HAI EL-AICHI)**	56.50	16.315.942.50 DA 10 mois	Offre moins disante

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel 236/2010 modifié et complété, les entreprises soumissionnaires peuvent se rapprocher du siège de la commune, bureau des marchés, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délai de **trois (03) jours** à compter de l'avis de publication de l'avis d'attribution par les journaux quotidiens.
En outre, les entreprises soumissionnaires peuvent introduire un recours dans les **10 jours** à compter du 1er avis d'affichage de l'attribution provisoire auprès de la commission communale des marchés (ART 114) du décret susvisé.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant du 31/05/2015/ANEP N° 327 891

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE OULED YAICH
NIF : 090765950800000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, notamment les articles 49 et 114 portant réglementation des marchés publics ;
- Suite à l'avis d'appel d'offres national restreint paru en date du 06/04/2015 dans les quotidiens nationaux *Elikaa et le Jeune Indépendant* + *le BOMOP*.

TRAVAUX DE REFECTION RUES DE LA COMMUNE DE OULED YAICH

- Suite à la réunion d'analyse financière du 24/05/2015, le président de la commune de Ouled Yaich informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du projet comme suit :

L'entreprise + NIF	Opération	Note offre technique/ 100	Montant et délai	Critère
CHAABANE MERZAK 196509140039139	TRAVAUX DE REFECTION RUES DE LA COMMUNE DE OULED YAICH	53.33	19.237.374.00 DA 05 mois	Offre moins disante

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel 236/2010 modifié et complété, les entreprises soumissionnaires peuvent se rapprocher du siège de la commune, bureau des marchés, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délai de **trois (03) jours** à compter de l'avis de publication de l'avis d'attribution par les journaux quotidiens.
En outre, les entreprises soumissionnaires peuvent introduire un recours dans les **10 jours** à compter du 1er avis d'affichage de l'attribution provisoire auprès de la commission communale des marchés (ART 114) du décret susvisé.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant du 31/05/2015/ANEP N° 327 923

MARATHON DIPLOMATIQUE AUTOUR DU NUCLÉAIRE IRANIEN

Kerry et Zarif pour un round décisif à Genève

Le patron de la diplomatie américaine John Kerry et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif ont commencé hier à Genève d'«intenses» tractations en vue de sceller d'ici à la fin juin un accord historique sur le programme nucléaire de Téhéran.



Conclure un règlement avec l'Iran sur le nucléaire est non seulement une priorité du président Barack Obama mais s'inscrit même dans un dessein encore plus ambitieux : réconcilier à terme les Etats-Unis et la puissance régionale chiite avec l'espoir d'apaiser les conflits au Moyen-Orient.

Le programme nucléaire de la République islamique inquiète la communauté internationale depuis 2003 et les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) négocient depuis l'automne 2013 avec l'Iran, sous l'égide de l'Union européenne, pour trouver un moyen de contrôler les ambitions atomiques de Téhéran en échange d'une levée de sanctions.

Après un accord provisoire en novembre 2013 et un accord de principe le 2 avril, les parties ont jusqu'au 30 juin pour graver dans le marbre un texte complet et définitif.

Kerry et Zarif, qui pilotent les pourparlers depuis des mois, se sont retrouvés vers 09H00 GMT dans un grand hôtel de Genève, dans une ambiance visiblement détendue, pour une journée de discussions. Elles pourraient se prolonger jusqu'à ce soir. Des négociateurs du 5+1 et de l'Iran étaient à Vienne cette semaine et, côté américain, le ministre de l'Energie Ernest Moniz et la directrice politique du département d'Etat Wendy Sherman sont venus épauler John Kerry dans la ville suisse.

Interrogé sur la probabilité de signer un accord dans les temps, Mohammad Javad Zarif a dit dans un sourire «nous allons essayer». Le secrétaire d'Etat américain n'a pas dit un mot.

«Il nous reste un mois. Je pense que vous allez voir une escalade» en juin qui «va être un mois très intense», a commenté un cadre du département d'Etat, réaffirmant que Washington tenait à «la date du 30 juin» et «n'envisageait pas à l'heure actuelle de prolongation» des discussions.

Car à un mois de l'échéance, l'Iran et les pays européens ont évoqué cette semaine la possibilité que les pourparlers débordent sur le début juillet. Selon une source diplomatique occidentale, le face-à-face Kerry-Zarif «vise à faire le point, les Iraniens pourront dire ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire, les Américains ce qui ne va pas».

Sur le fond, la question des inspections internationales des sites nucléaires, visant à garantir le caractère pacifique et civil du programme iranien, est l'un des points les plus épineux.

Téhéran, qui a toujours nié vouloir se doter de la bombe atomique, exclut toute inspection de ses sites militaires au nom de la protection de ses intérêts nationaux. Il accepterait toutefois un «accès réglementé» pour des experts étrangers dans le cadre du protocole additionnel au Traité de non-prolifération nucléaire.

«Kerry va souligner devant Zarif l'importance pour les Six de l'accès et des inspections», pense le diplomate occidental. «C'est un des pieds du tabouret. Ce n'est pas le seul pied, mais s'il n'y est pas, le tabouret tombe», décrypte-t-il.

Yukiya Amano, directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui mettra en œuvre un éventuel accord, a souligné la nécessité pour l'agence onusienne d'avoir accès à tous les sites, y compris militaires.

R. I.

ETAPE IMPORTANTE DANS LE RAPPROCHEMENT ENTRE WASHINGTON ET LA HAVANE

Les Etats-Unis retirent Cuba de la liste des Etats soutenant le terrorisme



LES ETATS-UNIS ont retiré vendredi soir Cuba de la liste des Etats soutenant le terrorisme, une étape importante en vue du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays mais la levée des sanctions économiques américaines visant l'île n'est pas encore à l'ordre du jour.

Le président Barack Obama avait annoncé le 14 avril qu'il retirerait prochainement Cuba de cette liste noire, ouvrant une période de 45 jours pendant laquelle le Congrès a pu examiner l'initiative de la Maison blanche. Cette période a pris fin vendredi et le département d'Etat a formalisé la décision de Washington.

Barack Obama et Raul Castro, le dirigeant cubain, ont entamé en décembre dernier un processus qualifié d'historique devant mener dans un premier temps au rétablissement des relations diplomatiques, rompues depuis 1961, et à terme à une normalisation des relations entre les deux pays.

Le retrait de Cuba de la liste des Etats soutenant le terrorisme, sur laquelle il avait été placé en 1982 en raison du soutien de La Havane à des mouvements de guérilla en Amérique latine, est de ce point de vue une décision symbolique, mais dont les effets concrets risquent de se faire attendre pour la population cubaine.

Car si cette mesure lève théoriquement l'interdiction pesant sur l'aide économique et les ventes d'armes, les sanctions resteront en vigueur dans le cadre de l'embargo imposé depuis une cinquantaine d'années.

«C'est une étape importante mais d'un point de vue pratique, la plupart des restrictions liées aux exportations et à l'aide économique resteront en vigueur en raison de l'embargo total sur le commerce et les armes», souligne un responsable américain s'exprimant sous le sceau de l'anonymat. Le Congrès à majorité républicaine a jusqu'à présent ignoré toutes les demandes de levée de l'embargo formulées par Barack Obama.

Les Etats-Unis et Cuba ont mené quatre sessions de négociations à haut niveau depuis décembre et semblent en revanche proches d'un accord sur la réouverture d'une ambassade américaine à La Havane. Le département d'Etat devra donner un préavis de 15 jours au Congrès avant que cette initiative ne soit effective.

R. I.

YÉMEN

Violents combats près de l'aéroport d'Aden

DE VIOLENTS combats ont éclaté vendredi dans un quartier proche de l'aéroport d'Aden, que des miliciens sud-yéménites tentent de reprendre aux Houthis, ont rapporté hier des habitants et des combattants, alors que des négociations entre belligérants se déroulent dans le sultanat d'Oman. L'agression en cours est appuyée par la coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite, dont les avions ont bombardé à quatre reprises les positions des Houthis dans ce secteur, a dit un milicien. Ces combats dans le quartier de Khor Maksar ont fait quatre morts dans les rangs des miliciens et une quinzaine dans ceux des Houthis, a-t-il précisé.

PAKISTAN

19 morts dans une attaque au Baloutchistan

AU MOINS 19 passagers de deux cars ont été tués par balles vendredi soir dans le sud-ouest du Pakistan au cours d'une attaque menée par des hommes armés non identifiés, ont annoncé hier les autorités locales. «Les assaillants ont contraint les bus à s'arrêter, enlevé plus de vingt passagers, puis ils ont tiré, tuant au moins 19 personnes», a déclaré un responsable de la province du Baloutchistan, Ismail Ibrahim.

CHINE

Washington désapprouve la stratégie de Pékin en mer de Chine

LE SECRÉTAIRE américain à la Défense, Ashton Carter, a estimé hier que les travaux de construction ou d'agrandissement d'îlots par Pékin en mer de Chine méridionale nuisaient à la sécurité dans la région Asie-Pacifique. «La Chine a créé plus de 800 hectares de terrain, soit plus que tous les autres pays ayant des revendications sur la zone. Et la Chine l'a fait dans les seuls dix-huit derniers mois», a souligné Ashton Carter à Singapour, dans le cadre du forum annuel dit «Dialogue Shangri-La», qui réunit des ministres de la Défense et des responsables militaires de pays de la zone Asie-Pacifique.

DIXIT

«Ce n'est pas le parti de Sarkozy ou d'un autre, c'est une force qui prépare l'avenir».

Nicolas Sarkozy, leader de la droite en France, qui a annoncé le changement du nom de son parti de l'UMP en Les Républicains.

«J'ai aimé l'UMP, je suis sûr que j'aimerai les Républicains».

Alain Juppé, rival de Sarkozy pour le leadership de la droite française.

«L'essentiel, c'est le projet d'alternance que nous allons porter pour sortir les Français de la difficulté».

Bruno Le Maire, homme politique français et membre des Républicains.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE: PHARMA GROUP AMBITIONNE DE RENFORCER SES INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE



LE GROUPE pharmaceutique "Pharma group" ambitionne "de renforcer ses investissements en Algérie" à la faveur de conditions "très favorables" a indiqué à Alger le représentant du groupe, Samir Khelil. "L'Algérie est un marché prometteur pour les sociétés de Pharma group chargées de la région MENA (Moyen orient et Afrique du nord), d'autant que les conditions sont très favorables", a déclaré M. Khelil à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de la Santé, de la population et de la reforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Pharma group ambitionne, pour les années à venir, "d'encourager les filiales du groupe ne disposant pas d'usines en Algérie à y investir", a-t-il ajouté. Certaines filiales de Pharma group disposent d'usines en Algérie et investissent également dans le domaine de la recherche, a indiqué M. Khelil, soulignant que "l'objectif du groupe est d'augmenter le volume de ces investissements".

CENTRES ANTI-CANCER

La numérisation améliore la gestion et la prise en charge du malade

Un système d'information numérisé dans les centres anti-cancer (CAC) est une étape importante pour la gestion rationnelle des structures de santé et une meilleure prise en charge des malades, ont affirmé les participants à une rencontre consacrée à ce thème.



Au cours d'une journée de sensibilisation et d'information portant sur la numérisation du système de santé, organisée au CAC d'Annaba, le directeur de l'Agence nationale de gestion des réalisations et des équipements des établissements de santé, Lazhar Bounafaâ, a précisé que la "maitrise de la gestion des renseignements liés aux patients et aux structures de santé est un facteur essentiel pour la valorisation des efforts investis dans le secteur de la santé". L'application de ce système numérisé sera lancée depuis le pôle Est de lutte contre le cancer regroupant les CAC des wilayas d'Annaba, de Constantine, de Batna, de Sétif et d'Ouargla, à travers le raccordement de ces infrastructures de santé à un réseau numérisé unifié, permettant l'accompagnement du malade d'une manière rapide et précise. L'initiative contribuera également à économiser les coûts des prestations médicales, notamment celles concernant l'imagerie médicale, ainsi qu'à mieux maitriser de la gestion des archives du secteur, ajoute le même responsable lors de cette journée consacrée, également, à la mise à niveau des laboratoires d'analyses médicales es secteurs public et privé. Le pôle Est de lutte contre le cancer sera prochainement renforcé par un sixième centre en réalisation dans la wilaya d'El Oued, a fait savoir la même source, au terme de cette rencontre organisée avec la collaboration de la direction de la santé et de la population, à laquelle ont pris part des directeurs locaux de la santé des wilayas de Constantine, d'Annaba, de Skikda, de Batna, de Sétif, d'Ouargla ainsi que plusieurs cancérologues.

PR MESSAOUD ZITOUNI

Prévention et diagnostic précoce, axes majeurs de la lutte contre le cancer

LA PRÉVENTION et le diagnostic précoce constituent les axes majeurs du Plan national de lutte contre le cancer 2015-2019, a déclaré à Oran le coordinateur national de ce Plan, Pr Messaoud Zitouni. «Le Plan national de lutte contre les pathologies cancéreuses repose sur deux axes majeurs, à savoir la prévention et le diagnostic précoce", a-t-il précisé lors d'une rencontre tenue à la salle de conférences du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO). « La chute de la prévalence du cancer observée dans les pays développés ne résulte pas des thérapies médicamenteuses mais de la prévention, domaine dans lequel l'Algérie jouit d'une expérience importante", a souligné Pr Zitouni. "L'expérience algérienne en matière préventive sera valorisée dans le cadre du Plan national de lutte contre les pathologies cancéreuses, à commencer par celles dues au tabagisme qui demeure l'ennemi numéro Un de la santé humaine", a-t-il expliqué. Ce responsable a également mis l'accent sur



l'intérêt du diagnostic précoce qui permet de "rétablir l'état de santé du malade par une démarche thérapeutique quasi-ordinaire", faisant observer "qu'aucun médicament, quel qu'il soit, n'offre de guérison totale au patient souffrant d'un cancer à un stade avancé". «La nouvelle politique nationale de lutte contre le cancer, avec la contribution de l'ensemble des spécialistes, consolidera aussi le dépistage et le diagnotic précoce d'autres pathologies, dont le cancer du sein qui connaît une prévalence plutôt élevée», a fait savoir Pr Zitouni. Citant des chiffres évoqués par des épidémiologistes évaluant entre 45.000 et 48.000 nouveaux cas de cancéreux chaque année en Algérie, ce responsable a estimé que la mise en oeuvre du programme préventif au titre du Plan national est à même de réduire ce nombre. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'était engagé à établir un plan national pour lutter contre le cancer et avait chargé le professeur Messaoud Zitouni de son élaboration. De nombreux praticiens ont pris part à la rencontre tenue au CHUO en présence du Directeur général et du président du conseil scientifique de cet établissement de santé publique, du président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran et du professeur en pédiatrie et militant de la cause nationale, Jean-Paul Granga

Rendez- vous scientifique

15e Congrès de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d'Alger

Les 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale, se tiendra du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d' Alger, avons-nous appris auprès de la présidente de la LLAAR, le Pr Aicha Rezig Ladjouze.

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

-Une journée sur la santé mentale le 2 juin au CHU d'Oran

La prise en charge psychiatrique des patients à pathologies lourdes dans un hôpital général sera au centre d'une journée, prévue le 2 juin au Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette journée autour des enjeux de la psychiatrie à l'hôpital général réunira des experts de différentes disciplines venant de plusieurs régions du pays pour débattre de la place de la psychiatrie au sein des établissements de soins généraux.

La psychiatrie à l'hôpital général est un thème d'actualité et sa pratique suscite un vif intérêt. Il sera question de définir les champs d'interventions communes entre la médecine générale et la psychiatrie, l'ensemble de ces démarches et pratiques est communément appelé «Psychiatrie de liaison», qui représente une discipline à part entière exigeant des compétences à la fois psychiatriques et médicales.

Il traitera, entre autres, du Programme national de santé mentale : place des hôpitaux généraux, l'impact de la dépression dans les pathologies cardiaques, les Troubles mentaux chez les hémodialysés, Le rôle du psychiatre dans la prise en charge de l'obésité en chirurgie bariatrique et la Prise en charge des suicidants à l'hôpital général".

- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 à Alger
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

SEPTIÈME ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CALLIGRAPHIE

Echange d'expériences entre les maîtres de la calligraphie universelle et ceux de notre monde national

Le septième édition du festival international de la calligraphie débute demain 1er juin à Constantine. C'est la capitale de l'Est qui abrite cet événement culturel d'envergure internationale, dans le cadre de Constantine capitale de la culture arabe 2015. L a durée de ce festival couvre une semaine entière, soit sept jours pour se terminer le 7 juin par la distribution des prix du concours de la meilleure œuvre de calligraphie moderne et de celle de la calligraphie classique.



Ainsi, Constantine accueille les grands maîtres de la calligraphie arabe du monde. Cet événement s'adapte parfaitement avec le thème de cette grande rencontre de Constantine s'étalant sur une année. La calligraphie arabe est, en effet, un volet incontournable de la culture et de la civilisation arabes. Cet art ancestral reflète même le génie arabe et musulman dans la création artistique. La glorification de l'Islam, du Coran et du prophète Mohamed passe par la profonde création subtile et raffinée exercée par les maîtres sur la lettre arabe. La calligraphie est donc le miroir de la foi placée en Islam et aussi le support des valeurs prônées par cette religion qui sont la tolérance, la paix, la solidarité, l'esprit de la communauté, les valeurs morales, sans omettre un hymne à ce qui est beau et purement esthétique . Le maître calligraphe est ainsi régi par deux lignes directrices, la spiritualité d'une part et le culte de la beauté d'autre part. Cet esprit de la calligraphie se retrouve dans la magnifique exposition de ce festival qui regroupe des tableaux de maîtres venus de vingt-trois pays dont les grands foyers de cet art ancestral que sont l'Iran, l'Irak, la Turquie, l'Egypte. Ces œuvres qui sont exposées dans les salles de la galerie d'art de la maison de la Culture Malek-Haddad de Constantine, sont présentées côte à côte avec les tableaux des calligraphes algériens. '' Cette juxtaposition est étudiée pour permettre un champ de dialogue et d'échange d'expériences entre les maîtres de la calligraphie universelle et les maîtres de la calligraphie nationale'', précise M. Mustapha Belkahla, commissaire du festival international de la calligraphie. Ces échanges et cette communication de talents vont se poursuivre intensément, durant sept jours, par le vaste programme de conférences et d'ateliers lié à l'organisation de cette septième édition. '' C'est d'ailleurs grâce à cette politique d'échanges que nos maîtres dans la calligraphie ont atteint un haut niveau leur permettant de remporter des prix à l'étranger, dans les festivals internationaux'', souligne M. Mustapha Belkahla.

Kamel Cheriti

PATRIMOINE NATIONAL MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

Pour une banque de photographies

LES PARTICIPANTS à des ateliers culturels, organisés ce jeudi 28 mai, à Tlemcen par l'association nationale Héritage d'Algérie ont mis l'accent sur la nécessité de créer une banque de données photographiques sur le patrimoine national matériel et immatériel afin de le préserver, le promouvoir et le valoriser.

Les cadres de l'association Héritage d'Algérie, qui a vu le jour depuis quelques années, ont souligné, dans leurs interventions lors des ateliers, l'importance que revêt la photographie dans la mémoire collective et dans la valorisation du legs patrimonial qui constitue l'identité du peuple. Ils ont, dans ce cadre, recommandé de constituer un espace légal qui regroupe tous les photographes algériens activant dans le domaine du patrimoine, d'organiser annuellement une rencontre nationale de tous les photographes du patrimoine et d'instituer un prix national du meilleur photographe de patrimoine. Ce prix, ont souligné ces organisateurs, valorisera non seulement le métier de photographe spécialisé, mais aussi le patrimoine et toute l'histoire qu'il porte jalousement pour le sauvegarder et le remettre ainsi aux générations montantes. Les intervenants lors de ces ateliers, organisés pour la première fois à Tlemcen par cette jeune association culturelle nationale, ont mis en exergue l'importance de la photographie sur le plan anthropologique, social et historique. La photographie, les arts plastiques et la vidéo sont des outils qu'utilise cette association pour archiver le patrimoine matériel et immatériel national. L'association Héritage d'Algérie, présidée par le docteur Djeridane Hanine, organise régulièrement des rencontres similaires avec divers thèmes afin de s'organiser et consolider ses différentes structures en vue de se faire connaître.



APS

CINEMA

Carte blanche au Festival Premier plan d'Angers (France). Du lundi 01 juin au lundi 15 juin. Institut français d'Alger. Projections en présence de réalisateurs, ateliers, master-class…

Ouverture à 18h : La Belle Vie de Jean Denizot (France, drame, 90mn, 2014) en présence du réalisateur, de Xavier Massé, représentant du festival, le réalisateur Xavier Liébard, l'ingénieur du son Arnaud Marten. Dix années que Sylvain et Pierre se cachent avec leur père sur les routes de France, après le divorce parental et les décisions judiciaires qui ont poussé Yves à la clandestinité. Mais les enfants ont grandi et la cavale, sans fin, les prive des rêves et des joies de leur âge. Quand le filet se resserre et qu'il faut fuir à nouveau, Pierre, l'aîné, disparaît. Seul avec son père sur une île de la Loire, Sylvain rencontre Gilda : première fille, premiers regards tendres et première étape sur le chemin de la belle vie, la sienne.

ASIA

Exposition Asia By Kids : Travaux des élèves de l'atelier Art'Landz jusqu'au samedi 6 juin. Musée national du Bardo. Travaux artistiques pluridisciplinaires de dessin, peinture, art'textile, art'nature, art'paper et art'déco réalisés autour de la culture asiatique : Japon, Chine, Indonésie, Iran, Inde.

RENCONTRE

Rencontre avec l'artiste plasticien Mehdi Bardi Djelil. Le samedi 06 juin.14h30. Restaurant Lalla Mina, Alger-Centre. En présence d'un comité: l'écrivain Hajar Bali, l'éditrice Selma Hellal, l'artiste Mourad Krinah, la critique d'art et professeur aux Beaux-arts Nadira Laggoune.

TALENT

1e Salon du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART

Exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP

1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV

Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.

Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.

Consulter : www.feliv.dz

SPORT : JOURNÉE OLYMPIQUE À DJELFA LES 3 ET 4 JUIN

LE COMITÉ olympique et sportif algérien (COA) organise les 3 et 4 juin prochain à Djelfa, la Journée olympique afin de promouvoir les valeurs et les idéaux de l'olympisme, par le biais d'activités éducatives et sportives diverses. Le public de Djelfa sera ainsi convié à prendre connaissance des grandes missions dévolues à l'instance olympique algérienne, à travers les différentes activités contenues dans le programme établi à cette occasion par le COA. L'instance olympique algérienne table sur une participation importante de la presse nationale au rendez-vous de Djelfa. En marge des activités liées à la Journée olympique de Djelfa, les responsables du COA procéderont au tirage au sort qui doit déterminer les quatre organes de la presse écrite autorisés à prendre part aux JO2016, sachant que le Comité International Olympique (CIO) a accordé un quota de quatre places aux organes de la presse écrite algérienne. Les candidats intéressés par le tirage, devraient transmettre avant le 2 juin prochain, une demande accompagnée d'un engagement à prendre en charge le représentant de l'organe retenu . Les Jeux Olympiques d'été de Rio de Janeiro 2016 auront lieu du 5 au21 août.

APS

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION A (PLAY-DOWN) :

Le CSMBB Ouargla rétrograde en Super-Division "B"

L'ÉQUIPE de basket-ball du CSMBB Ouargla évoluera en Super-Division "B" la saison prochaine à l'issue de sa défaite vendredi face au WA Boufarik sur le score de 70 à 66 (après prolongation), pour le compte de la 9e et avant dernière journée des "play-down" du championnat d'Algérie, Super-Division A, disputée à Miliana. Dans l'autre match de la journée, le CS Constantine, menacé par la descente, a sauvé sa peau en s'imposant devant l'OMS Miliana (68-54).

Résultats complets de la 9e journée :

WA Boufarik - CSMBB Ouargla	70-66 (après prolongation)
CS Constantine - OMS Miliana	68-54
Exempt : USM Blida	

ATHLÉTISME-LIGUE DE DIAMANT/EUGENE - 1re JOURNÉE:

Kejelcha et Farah réalisent les MPM

L'ETHIOPIEN Yomif Kejelcha et le Britannique Mo Farah occupent respectivement la tête des bilans annuels des 5.000et 10.000m vendredi lors de la 1re journée de la réunion d'Eugene, comptant pour la Liguede diamant. Kejelcha, âgé de 17 ans, s'est imposé sur 5.000 m avec un chrono de13 min 10 sec 54/100e, nouveau record personnel. L'Ethiopien qui était devenu champion du monde junior du 5.000 m sur cette même piste en 2014, a amélioré de 90/100e la précédente meilleure performance mondiale de 2015 (13:11.44) établie par le Sud-Africain Stephen Mokoka le 18avril à Stellenbosch (Afrique du Sud). Il a devancé le Kényan Edwin Soi (2e, 13:11.97) et le héroslocal, GalenRupp (3e, 13:12.36).Farah, auteur du doublé 5000/10000 m lors des JO-2012 et desMondiaux-2013,a devancé avec un chrono de 26 min 50 sec 97/100e grâce à son finish les Kényans Paul Tanui et Geoffrey Kamworor.

HANDBALL/FINALE COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS-DAMES) :
HC ELBIAR 22 – GS PÉTROLIERS 20

El-Biar réussit la passe de trois

Le HBC El-Biar a remporté la coupe d'Algérie 2015de handball, sa 3e consécutive chez les seniors-dames, suite à sa victoire 22-20,(mi-temps 11-10) en finale de la 47e édition, disputée vendredi contre le GS



Pétroliers à la salle Harcha-Hacène. Un match intense que les El-Biaroisesont outrageusement dominé, face à des Pétrolières amorphes, qui n'ont pris que trois fois l'avantage au score (8-7), (14-13) et (17-16). Le reste du temps, ce sont les tenantes du trophée qui ont mené le bal. Les dix dernières minutes de cette chaude empoignade ont été les plus serrées et pendant lesquelles un concours de circonstances a fait basculer labalance définitivement en faveur des El-Biaroises. Le calvaire des Pétrolières a commencé par le carton rouge dont a écopé l'une de ses meilleures joueuses, KeltoumHachem, à trois minutes du coup de sifflet final, suivi de trois arrêts décisifs de la gardienne El-BiaroiseHoudaBenachi qui, à 42 ans, s'est montrée présente au moment où son équipe en avait le plus besoin. Menant déjà (21-20) a quelques encablures de la fin, les tenantes du titre ont planté une dernière banderille par leur pivot RatibaHasnaoui, déjà créditée d'un gros match sur le plan défensif, particulièrement en 1re mi-temps et début de la seconde manche. Cette finale aurait quand même pu prendre une toute autre tournure si les Pétrolières avaient su profiter des quelques situations favorables qui s'étaient présentées à elles, notamment, à la fin de la première mi-temps, lorsqu'elles s'étaient retrouvées en supériorité numérique, après la sortie de la demi-centre, ImèneHaffar, pour deux minutes. C'est d'ailleurs grâce à cette formidable capacité à gérer les moments cruciaux de la partie que les El-Biaroises ont pu l'emporter. Il s'agit du 2e titre majeur pour le HBC El-Biar cette saison, aprèsle championnat qu'il a remporté pas plus tard que

DÉCLARATIONS DES ENTRAÎNEURS

Karim Achour (Entraîneur du HBCEB) : "Nous sommes très heureux de remporter cette Coupe, surtout que nos joueuses étaient très fatiguées et qu'elles ne semblaient plus en état de sortir un aussi beau match, face à un adversaire de taille comme le GSP. Notre équipe avait fourni beaucoup d'efforts pour remporter le championnat, il y a une semaine et elle n'a pas bénéficié de suffisamment de temps pour bien récupérer avant cette finale de coupe. Mais Dieu merci, les joueuses se sont montrées à la hauteur de nos espérances et c'est avec les tripes qu'elles sont allées chercher ce 2e titre pour nous offrir un doublé historique cette saison. Ce qu'elles ont réalisé est vraiment exceptionnel et j'espère que ces titres en appelleront d'autres".

Kamel Tsabet (Entraîneur du GSP) : "Nos joueuses ont subi une pression importante avant cette finale et, à mon avis, c'est une des raisons qui ont fait qu'elles ne puissent pas bien gérer la situation. En plus, notre équipe a raté beaucoup d'occasions pendant le match. C'est littéralement comme si on donnait le ballon à la gardienne adverse, ce qui a facilité le lancement des contre-attaques El-Biaroises. Mais dans l'ensemble, je dirai que nous ne regrettons rien. Le sport est ainsi fait. A la fin, il faut qu'il y ait un gagnant et un perdant et, en ce qui nous concerne, nous acceptons la défaite en toute sportivité".

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (CADETS/LUTTE LIBRE)/ 2E JOURNÉE :

Six médailles pour l'Algérie dont 1 en or

LA SÉLECTION algérienne de lutte (cadets/lutte libre) a décroché six médailles (1 or, 3 argent et 2 de bronze), lors de la deuxième journée des championnats d'Afrique qui se déroulent à Alexandrie enEgypte (27-31 mai).Dans la catégorie des cadets (lutte libre), les Algériens se sont distingués une nouvelle fois après avoir brillé en lutte gréco-romaine, en décrochant six médailles. La médaille d'or a été l'œuvre de Boukhors Ishak (58 KG) alors que celles en argent ont été remportées par Kateb Salaheddine (50 KG), Lakel Fares(54 KG) et Fardj Mohamed (85 KG).Les deux médailles de bronze ont été décrochées par Moumene Amar(76 KG) et Saadoudi Ghiles (63 KG).A l'issue de la deuxième journée de ces championnats, le total des médailles algériennes s élève à 14 (4 or, 7 argent et 3 de bronze).La journée de vendredi verra l'entrée en lice des lutteurs juniors dans les deux styles (lutte libre et gréco-romaine) ainsi que la lutte féminine. " C'est un début prometteur pour les lutteurs algériens dans cette première journée des épreuves. Nous ambitionnons de remporter d'autres médailles dans les trois prochaines journées", avait déclaré le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebah. De son côté, le directeur des équipes nationales (DEN), Idriss Haoues,a indiqué que "les sélections algériennes de lutte visent le podium à travers leur participation au rendez-vous d'Alexandrie, considéré comme l'évènement phare de cette saison". " La concurrence sera très rude de la part des Egyptiens et Tunisiens, mais notre premier objectif est d'obtenir une place sur le podium, ce qui est logique pour l'Algérie qui joue toujours les premiers rôles dans les rendez-vous africains", a déclaré Idriss Haoues. L'Algérie participe à ce rendez-vous africain avec 27 athlètes dans les catégories (cadets, juniors et seniors) ainsi que six athlètes qui auront à représenter la lutte féminine. Lors des derniers championnats d'Afrique de lutte, l'Algérie avait remporté la deuxième place derrière l'Egypte en décrochant huit médailles d'ordont trois chez les seniors, trois chez les juniors et deux chez les cadets.

(APS)

Roland-Garros «juniors» : Inès Ibbou bat Patricia Bejenaru et accèdeau tableau final

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée pour le tableau final du tournoi de Roland-Garros (juniors), en s'imposant devant la Roumaine Patricia Bejenaru (103e) en deux sets (6-3, 6-2) vendredi à Paris. Ibbou, N.43 mondiale, disputera le tableau finale de Roland-Garros qui se déroulera du 31 mai au 6 juin à Paris (France).Ibbou a franchi le premier tour de qualification, jeudi, en battantl'Italienne Ludmilla Samsonova en deux sets (6-4, 6-2).

30E ET DERNIÈRE JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

MCEE et ASO en Ligue 2, MOB et MCO sur le podium

La 30e et dernière journée de championnat de Ligue 1 Mobilis a enfin livré son verdict puisque le MCEE en dépit de sa large victoire sur l'ASMO, quittera la cour des grands en compagnie de l'ASO, défait à Bologhine face à l'USMA.



Noufel/ UJI

En ce qui concerne le sommet de la hiérarchie, le MOB confirme sa bonne santé en disposant de la lanterne rouge, l'USMBA et termine dauphin de l'ESS, qui a laissé les trois points au stade Zabana au profit du MCO qui aura l'aubaine de jouer la coupe de la CAF. Il convient de noter que le championnat actuel continue de faire sensation puisque pour son épilogue, les attaquants ont frappé fort réussissant la meilleure performance de la saison avec la bagatelle de 25 réalisations, et ce malgré tous les enjeux.

Les Rouge et Noir de Soustara ont scellé la partie durant le premier half face aux Chélifiens, inscrivant trois buts et mettant ainsi fin au suspense en envoyant aux enfers son adversaire du jour. Succès inutile du Babya malgré l'ampleur du score face à la formation de M'dina Djdida. Cette performance n'a pas été salutaire, condamnant le représentant algérien aux quarts de finale de la C 1 au purgatoire. Triste sort pour la meilleure attaque du championnat (40 buts) avec le meilleur buteur, en l'occurrence Derardja (15 buts).

Les Eulmis, qui attendaient un geste de la JSS et du MCA pour assurer le maintien, ont été dépités puisque leurs concurrents directs à savoir le NAHD a réussi un sauvetage miraculeux sur le fil en disposant des Bécharis, nonchalants et transparents, et ce grâce à un but providentiel signé Khellaf à l'heure de jeu. Pour sa part, le RCA a attendu la seconde période pour s'offrir une bouffée d'oxygène en prenant le meilleur sur le Doyen et, cerise sur le gâteau, les Vikings auront l'opportunité de participer à la coupe de la CAF, une fin de saison exceptionnelle pour la formation d'Ezzarga. Le MOB, auteur d'une saison remarquable, est allé à Bel Abbès damer le pion à la formation de la Mekarra s'adjugeant la place, dauphin, à une seule longueur du leader l'Aigle Noir de Aïn Fouara. Une juste récompense avec, à la clé, une première en champions League africaine. Les Hamraoua version Michel Cavalli renouent avec le podium après dix ans de disette à la faveur de son succès amplement mérité aux dépens des Ententistes, qui étaient en vacances. En revanche, le CRB s'est fait coiffer au poteau par l'USMH, qui a remporté le derby et vient s'installer au pied du podium-Enfin, la rencontre sans enjeu ayant mis aux prises le CSC à la JSK est revenu aux Sanafir qui terminent sur une bonne note cette fin de championna

Nassim A.

Résultats			
USMA	-	ASO	3/1
NAHD	-	JSS	1/0
RCA	-	MCA	2/1
MCEE	-	ASMO	3/0
USMBA	-	MOB	1/3
MCO	-	ESS	2/1
USMH	-	CRB	2/1
CSC	-	JSK	3/1

Classement	PTS	J
1-ESS	48	30
2-MOB	47	30
3-MCO	44	30
4-USMH	43	30
5-CRB	42	30
6-CSC	42	30
7-USMA	41	30
8-ASMO	41	30
9-NAHD	40	30
10-RCA	40	30
11-JSK	39	30
12-JSS	39	30
13-MCA	39	30
14-MCEE	38	30
15-ASO	36	30
16-USMBA	33	30

Encadré

LIGUE 1 MOBILIS : TABLEAU DE LA SAISON 2014-2015

Champion : ES Sétif
Qualifiés pour la Ligue des champions :
ES Sétif, MO Béjaïa
Qualifiés pour la coupe de la Confédération:
MC Oran (3e), RC Arbaâ
(finaliste de la coupe d'Algérie.
Relégués en Ligue 2:
MC El-Eulma, ASO Chlef, USM Bel Abbes
Promus en Ligue 1:
USM Blida, DRB Tadjenant, RC Relizane
Meilleur buteur :
Walid Derrardja (MC El-Eulma/16 buts)
Meilleure attaque :
MC El-Eulma (40 buts marqués)
Meilleure défense :

ELECTION DE LA FIFA:

Blatter réélu pour un cinquième mandat

LE SUISSE JOSEPH BLATTER a été réélu vendredi pour un cinquième mandat à la tête de la Fédération internationale de football(FIFA), après que le Prince Ali Bin al Hussein a annoncé qu'il se retirait de l'élection avant le second tour. Lors du premier tour de l'élection, Blatter a récolté 133 voix contre73 voix pour son seul concurrent, le Jordanien Ali Bin al Hussein. "Il y a eu 209 bulletins distribués, 206 étaient valides, il fallait140 voix pour être élu au premier tour, il y aura donc un deuxième tour", a expliqué Issa Hayatou, un des vice-présidents de la Fifa, chargé de la procédure électorale. Cette élection présidentielle s'est déroulée alors que FIFA est secouée par un énorme tremblement de terre, avec l'inculpation de 14 suspects pour corruption, dont sept responsables de l'organisation interpellés à la demande de la justice américaine. Juste après son élection, Blatter a promis de donner une Fifa plus forte à son prochain successeur." "je promets de donner une Fifa plus forte à mon successeur". Par ailleurs, le roi Abdallah II de Jordanie a estimé vendredi soir que la participation de son frère, le prince Ali, aux élections pour la présidence de la Fifa, était une "source de fierté", malgré son retrait après le premier tour. "Le fait que vous ayez participé d'une manière formidable est une source de fierté (...) et un reflet de votre passion pour le développement du football "a écrit le roi Abdallah II dans un message à son frère sur la page Facebook du palais royal, peu après le retrait du prince. "J'ai suivi vos efforts tout au long de votre campagne, et j'ai été témoin de votre travail acharné et votre engagement à élever le football dans le monde entier", a-t-il ajouté. A l'issue d'un premier tour, le prince Ali a obtenu 73 voix contre 133pour son adversaire, le président sortant Joseph Blatter, sur les 209fédérationsmembres de la Fifa. Le Jordanien est alors monté à la tribune pour annoncer son retrait, entraînant de fait la réélection de M. Blatter.

MC ALGER : RÉUNION AUJOURD'HUI DU CA POUR TRANCHER SUR L'AVENIR DE L'ENTRAÎNEUR ARTHUR JORGE

LE CONSEIL d'administration (CA) de la société sportive par actions (SSPA) du MC Alger, se réunira dimanche pour trancher, entre autres, sur l'avenir du staff technique de son équipe de football première que dirige depuis novembre dernier le Portugais Arthur Jorge. Cette réunion sera précédée par une réception en l'honneur de l'effectif mouloudéen et ses différents staffs à l'occasion de la clôture du championnat de Ligue 1 algérienne, a appris l'APS samedi auprès d'un membre du CA du ''Doyen''. Arthur Jorge et son ''bras droit'', l'ancienne star brésilienne, Valdo, ainsi que deux autres assistants portugais, avaient atterri au MCA en novembre dernier pour un contrat de six mois renouvelable. Le nouveau staff technique avait hérité à l'époque d'une situation complexe, vu que l'équipe, qui venait d'enregistrer le départ de l'entraîneur Boualem Charef, se morfondait dans le bas du tableau avec seulement 9 points de 13 matchs joués. Jorge et ses adjoints ont réussi finalement à sauver leur nouvelle formation de la relégation, même si dans la foulée, les Vert et Rouge étaient éliminés dès le premier tour en Coupe d'Algérie, ainsi qu' en Coupe de la Confédération africaine. Le parcours du Mouloudia a été néanmoins impressionnant lors de la phase retour du championnat, pendant laquelle le club a obtenu 28 points, faisant de lui la meilleure équipe de la deuxième partie de la saison. Malgré cela, le contrat de Jorge et son staff pourrait ne pas être prolongé pour "diverses raisons", apprend-on de même source.

(APS)

TRABZONSPOR REFUSE DE CÉDER MEDJANI AU LIVERPOOL

LE CLUB DE TRABZONSPOR, pensionnaire de première division turque de football, s'est opposé au départ de son international algérien Carl Medjani vers Liverpool qui souhaiterait engager le joueur en vue de la saison prochaine, rapporte la presse locale. Selon le journal ''Fanatique'', la direction de Trabzonspor a jugé ''dérisoire' 'l'offre financière du club anglais pour racheter le contrat de son joueur algérien Medjani (30 ans) qui a atterri à Trabzonspor l'été dernier pour un contrat de trois ans. Pour sa première saison en championnat de Turquie, il s'est illustré en inscrivant 7 buts (plus un but en Europa League). Medjani avait déjà porté les couleurs de Liverpool entre 2004-2005,mais son expérience avec cette formation a tourné à l'échec.

NOUREDDINE KOURICHI NOUVEL ENTRAÎNEUR DE POISSY CF4

L'ANCIEN entraîneur-adjoint de l'équipe algérienne de football, Noureddine Kourichi, est devenu le nouveau coach de Poissy, qui vient d'accéder en CFA (4e division française de football), rapporte samedi la presse locale. Kourichi (59 ans) revient ainsi à Poissy, le club où il avait été formé dans les années 1960. Invité à s'exprimer sur sa relation avec l'ancien sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, Kourichi décrit un duo complémentaire. "J'ai vécu trois années ultra riches avec lui. On a joué les éliminatoires de la CAN puis ceux de la coupe du monde au Brésil.

Emirats arabes unis : Une fondation offre un million de dollars au «meilleur professeur du monde»



« **ON CONNAÎT** tous des noms d'avocats, de chefs d'entreprise, de personnalités dans le secteur des nouvelles technologies, mais il y a peu d'enseignants suffisamment célèbres pour servir de modèle » à la jeune génération, regrette Vikas Pota, le directeur de la fondation Varkey (1). Alors, pour la seconde année consécutive, la fondation lance le concours du meilleur professeur du monde. Histoire de donner l'envie d'emprunter cette voie aujourd'hui délaissée et de valoriser un métier qui fait un peu moins rêver.

Preuve en est, une étude conduite par les services de Varkey, menée il y a trois ans dans plusieurs pays, montrait, qu'en France, moins d'un tiers des parents encourageraient leurs enfants à s'engager dans cette profession si ces derniers en exprimaient l'envie.
Les candidats, professeurs du public ou du privé, de la maternelle à la fin du lycée, peuvent d'ores et déjà s'inscrire du 29 mai au 10 octobre en remplissant un dossier sur le site Global Teacher Prize. L'an dernier le concours n'avait mobilisé que dix candidatures françaises sur un total de 1.300 candidats provenant de 127 pays. En 2015, la fondation communique un peu plus dans l'Hexagone et surtout propose pas moins de un million de dollars au gagnant.
Parmi les critères retenus : l'utilisation de « pédagogies innovantes et efficaces et produisant des résultats tangibles sur l'apprentissage des élèves », « la reconnaissance des accomplissements du professeur dans la classe par ses élèves, collègues et autres membres de la collectivité », ou encore « la participation à des débats publics sur le métier d'enseignant via des articles, blogs, conférences ».

Café-cannabis, le mélange fumeux qui cartonne aux Etats-Unis

ON CONNAISSAIT les space cakes, voici maintenant le space coffee. Selon Courrier Internationnal, « de plus en plus de cafés américains servent des boissons infusées au cannabis ou des dosettes et capsules à emporter pour réaliser ce genre de breuvage à domicile ».
A Seattle, la boutique Uncle Ike vend ainsi des dosettes à 10 dollars l'unite. « Je compare ça à un mélange vodka-Red Bull », raconte le directeur des ventes du café, « cela donne de l'énergie tout en gardant l'effet relaxant du cannabis ». Ces dosettes représenteraient selon lui 60 % des ventes de café du magasin.



Uncle Ike n'est pas le seul sur le marché. Des entreprises comme California's House of Jane vendent également leur version de ce breuvage très spécial. Son fondateur Ben-David Sheppard a même annoncé au site Yahoo qu'il allait lancer pour l'été un frapuccino vanille infusé à la ganja…

GREFFÉ DU VISAGE, IL RENCONTRE LA SŒUR DE SON DONNEUR DANS UNE SÉQUENCE BOULEVERSANTE



Richard Norris avait 22 ans quand il perdu son visage. En 1997, le jeune Américain s'est tiré une balle en pleine tête, par accident selon sa mère, qui se trouvait alors dans la pièce d'à côté. Le coup de feu a emporté son nez, ses joues, sa bouche et son menton, n'épargnant que ses grands yeux marron. Malgré plusieurs opérations, l'apparence physique du jeune homme après cet accident ne lui a pas permis de retrouver une existence normale. Vivant reclus chez ses parents, il ne sortait que très rarement et uniquement en étant masqué. Il a fini par sombrer dans une profonde dépression. C'est le malheur d'une autre famille qui a mis fin à son calvaire. Le chirurgien plastique Eduardo Rodriguez a réalisé en mars 2012 une greffe en utilisant le visage de Joshua Aversano, un jeune homme décédé dans un accident de voiture. Une opération expérimentale et risquée, avec seulement 50 % de survie pour Richard, mais qui a été couronnée de succès.

ILS ONT PRIS DES LANTERNES POUR DES OVNIS



Au mois de mai, Albi a vécu une véritable invasion. Les habitants voyaient des Ovnis partout. Tout au long du mois les témoignages se sont multiplié sur des phénomènes célestes inexpliqués.
Au point que le très sérieux Geipan, groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés, dépendant du CNES basé à Toulouse, a été saisi. Habitué à être appelé sur ce genre de dossier, le GEIPAN a indiqué aux observateurs nocturnes que ces points lumineux n'étaient pas des soucoupes volantes, mais des lanternes thaïlandaises, au point de donner le manuel d'utilisation sur son site pour les repérer.
Et la coupable de ces phénomènes pourrait bien être démasquée. Natalie a reconnu dans La Dépêche du Midi du jour avoir lâché à plusieurs reprises des lanternes thaïlandaises durant cette période. « Cela n'explique pas tout, mais c'est une explication réaliste et rationnelle. Après les thèses extraterrestres, c'est une contre-proposition que je fais. Ce que certains ont vu… c'est peut-être à cause de moi ! », explique-t-elle au quotidien régional. Pour ses 40 ans, le 22 mai, elle et ses amis en ont fait voler quarante lanternes dans le ciel.
Une explication qui pourrait convaincre les plus sceptiques… à moins que la vérité soit ailleurs !

Le saviez-vous

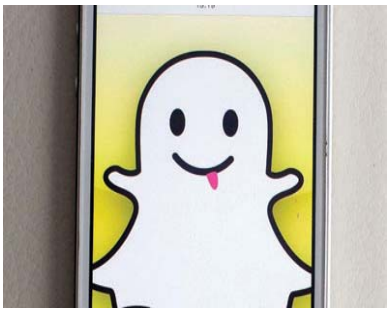
NOTRE SALIVE CONTIENT UN ANALGÉSIQUE 6 FOIS PLUS PUISSANT QUE LA MORPHINE !



Une étude réalisée en 2006 par les chercheurs de l'Institut Pasteur a révélé que la salive humaine sécrète une molécule nommée opiorphine qui joue le rôle d'un analgésique naturel très efficace.
En effet, cette substance est 6 fois plus puissante que la morphine, l'un des plus forts antalgiques utilisés dans la médecine moderne, mais qui présente des effets secondaires néfastes tels que l'addiction, ce qui n'est pas le cas pour l'opiorphine.

Des voleurs retrouvés grâce au réseau social

DEUX VOLEURS de 17 et 19 ans ont été arrêtés par la gendarmerie de Cahors (Lot) après avoir diffusé un « snap » affichant leur butin, en l'occurrence des instruments de musique d'une valeur de 17.000 euros. Dans la nuit du 2 au 3 mai à Figeac (Lot), le groupe itinérant Folie Bandas s'était fait voler ses instruments à la veille d'une prestation dans le cadre de la fête communale. Contraints d'annuler leur représentation, les membres de la troupe avaient alors choisi de faire connaître leur mésaventure sur leur page Facebook, en postant le message : « Amis musiciens, si vous voyez des annonces douteuses d'instruments sur le net, tenez-nous informés. »



Bien leur en a pris puisque c'est en lisant ce message qu'une personne a fait le lien avec le « snap » posté par les deux garçons, puis informé la gendarmerie.
Trois jours plus tard, la totalité du butin était retrouvée au domicile des deux jeunes hommes, rapporte le site de France Télévisions. Les deux hommes, qui ont rapidement reconnu les faits, sont convoqués au tribunal correctionnel de Cahors, le 1er juin prochain.

Master Lock dévoile ses cadenas connectés

Le CES avait révélé les egeeTouch et Noke, le MedPi, lui, met en lumière les Master Lock connectés, un d'intérieur, l'autre d'extérieur.



Le concept n'est pas nouveau mais il est visiblement amené à se développer tant il fait sens à l'ère du tout connecté. Master Lock tient d'abord à nous rappeler sa légitimité sur cette nouvelle offre, puisque la société existe et fabrique des cadenas depuis 1921. Ces cadenas de nouvelle génération conservent ainsi la robustesse et la fiabilité des modèles traditionnels de la marque.

Tout repose sur une pile bouton CR2450 (environ un an d'autonomie), un contrôleur Bluetooth LE, un pavé multidirectionnel et une application Master Lock Vault eLock. Quand un smartphone autorisé à ouvrir le cadenas s'approche à moins de deux mètres, avec l'application lancée (a minima en tâche de fond), l'utilisateur n'a qu'à appuyer sur le bouton central et le cadenas s'ouvre.

Si la batterie du smartphone est vide, ou si le terminal a été oublié ou égaré, il suffit de réaliser la combinaison de sécurité choisie à l'initialisation du cadenas sur le pavé multidirectionnel (à base de gauche, droite, haut, bas, comme un coup spécial de Street Fighter). Si c'est la batterie du cadenas qui vacille, l'utilisateur sera d'abord prévenu en amont (notification et lumière jaune sur le cadenas).

Et si malgré tout, l'opportunité de changer la pile n'a pas pu être saisie, il est possible de tirer la trappe à pile partiellement pour découvrir deux connecteurs de secours : on colle dessus une nouvelle pile pour apporter l'énergie suffisante à l'ouverture du cadenas (et libérer complètement la trappe à pile).

Bien sûr, des accès à distance pourront être partagés et gérés via l'application. Le cadenas d'intérieur sera vendu entre 60 et 80 euros (le prix n'a pas encore été fixé), celui d'extérieur, plus gros et protégé par une enveloppe de silicone sera, lui, entre 80 et 100 euros. Les deux solutions de verrouillage connecté seront disponibles dès le mois d'octobre 2015.

Apple va se mettre à la réalité augmentée avec l'allemand Metaio



APPLE RACHÈTE, pour un montant inconnu, la société allemande Metaio, spécialiste de longue date dans la réalité augmentée. Un savoir-faire qui profiterait, à terme, à l'application de guidage Plans.

L'heure semble être à la réalité augmentée chez Apple. D'après TechCrunch, le fabricant américain a mis la main sur la société Metaio, un éditeur allemand d'applications de réalité virtuelle créé en 2003, comme une ramification du groupe Volkswagen. L'un de ses usages est justement de personnaliser à la volée une auto, en pointant le véhicule avec sa tablette, et en opérant les changements depuis son écran

Comme à son habitude, Apple s'est limité à rappeler qu'il « rachète de temps en temps de plus petites sociétés technologiques » mais qu'il « ne commente généralement pas leur usage ni ses plans ». Selon un document officiel relayé sur Twitter, le transfert des actions de Metaio à Apple s'est déroulé les 21 et 22 mai.

De la réalité augmentée dans Plans ?

Metaio a cessé de prendre de nouveaux clients et a stoppé la disponibilité de ses produits. D'ailleurs, la conférence dédiée à ses utilisateurs et devant se tenir à San Francisco a été annulée. Le support s'arrête à la fin du mois de juin. Selon TechCrunch, les employés n'auraient pas été informés de l'opération de cession.

Si Apple ne fournit aucun commentaire, il fait peu de mystères sur ses potentiels débouchés. Des rumeurs récentes de 9tomac prêtaient à l'américain l'envie d'intégrer de la réalité augmentée à son application Plans. Le prochain rendez-vous d'Apple, la conférence pour les développeurs du 8 juin, devrait être l'occasion de lever le voile sur la prochaine mouture d'iOS. Mais ce sera sans doute trop tôt pour voir les fruits de ce rachat.

POLAR A300, LA MONTRE CONNECTÉE DÉDIÉE AU FITNESS

POLAR lance une nouvelle montre dédiée au fitness, la A300. Elle vient remplacer la FT60 et complète les gammes déjà bien fournies de montres connectées pour sportifs du constructeur finlandais.

La A300 vient donc s'ajouter à la famille des montres connectées de Polar aux côtés de la M400 et la V800. Alors que ces deux dernières se destinent à un usage en extérieur, la spécialité de la A300 c'est le fitness en salle. Pas de GPS, mais du monitoring cardiaque, « l'ADN de la marque » nous dit-on.

Les mesures se font via la ceinture cardiofréquencemètre, c'est toutefois sur leur interprétation que le système peut prouver ou non son efficacité. La montre va par exemple surveiller l'évolution de la fréquence cardiaque pendant l'entrainement, pour indiquer où se situe, dans l'effort, la personne pratiquant son sport, grâce à un système de zones (légère, modérée, difficile).

Autre fonction utile qui découle de ces mesures : l'EnergyPointer. La montre précise en temps réel si on est plutôt en train de perdre du poids (brûler des graisses) ou de développer son système cardio-vasculaire (brûler du sucre). Enfin, Polar propose un mode de test fitness, qui détermine un indice de condition athlétique de son porteur.

Toutes ces analyses sont faites et restituées directement par la montre, il n'est pas nécessaire de faire son sport avec le smartphone dans une poche ou accroché en brassard. La connexion en Bluetooth se fait sur demande pour transférer ses données dans l'application Polar Flow (visualisations diverses, historique, etc.), proposée sur Android et iOS.

C'est la différence avec les bracelets trackers d'activités qui ne livrent aucune information tant qu'ils n'ont pas synchronisé les données recueillies avec leur application. Sébastien Baillot, responsable du Développement de la marque, résume cette différence : « L'objet connecté n'est pas un but mais un support ».

Il se trouve que la montre permet également le suivi d'activités grâce à un accéléromètre : nombre de pas, distance, calories brûlées, temps d'activité ou encore mesure du sommeil, comme avec les bracelets connectés classiques.



Côté autonomie, la A300 est supposée tenir deux mois et demi environ, et elle se recharge en USB. Elle est étanche et son bracelet en silicone interchangeable est décliné en six coloris (bleu, jaune, rose, en plus du noir, du blanc et du gris).

BEWELL CONNECT, NOUVELLE MARQUE FRANÇAISE DE SANTÉ CONNECTÉE



La marque Visiomed profite du MedPi, le salon réunissant les acteurs de la grande distribution pour lancer sa marque de santé connectée : Bewell Connect. Au menu, plusieurs produits connectés dont un thermomètre et un tensiomètre.

Si la marque Visiomed n'est pas forcément connue du grand public, il s'agit d'une société française fondée en 2007. Elle s'est fait un nom dans le domaine médical avec l'un de ses produits phares : le Thermoflash. Derrière ce nom, se cache un thermomètre infrarouge sans contact, notamment utilisé dans les aéroports en cas de pandémie. Sur le MedPi, Bewell Connect présente le MyThermo un thermomètre médical sans contact, utilisant la même technologie que le Thermoflash, et connecté en Bluetooth. Celui-ci offre une mesure de la température sur l'artère temporale et permet, via l'application qui l'accompagne, de suivre sa température jour après jour.

L'appareil propose une lecture immédiate de la température avec un code couleur pour une interprétation facile du résultat : vert, tout va bien, orange, à surveiller, et rouge, fièvre ! Le MyThermo peut aussi être utilisé pour mesurer la température ambiante via un autre mode alors qu'il utilise le Bluetooth 4.0 LE. L'appareil se recharge en USB, et son application « compagnonne » est pour l'heure disponible pour les plates-formes Android et iOS. La marque annonce un prix public conseillé de 99 euros TTC.

L'autre produit mis en avant par Bewell Connect est un tensiomètre automatique MyTensio. Celui-ci se porte au poignet et est bel et bien un dispositif médical. Il est composé d'un brassard que l'on glisse au poignet et qui effectue trois mesures consécutives avant d'interpréter et donc, de livrer le résultat.

L'écran présent sur le brassard permet une lecture directe de la tension, alors que la connectique Bluetooth 4.0 autorise le transfert des données à l'application Bewell Connect. Celle-ci offre un suivi régulier avec un affichage en couleur qui permet une interprétation facilitée des résultats, selon les standards de l'OMS. On retrouve la possibilité de localiser un professionnel de santé à proximité de soi avec l'app, une fonction qui se base sur les données Google Maps.

A noter que Bewell Connect dispose également d'une version du MyTensio qui s'utilise en haut du bras. Celle-ci est commercialisée à 109 euros TTC contre 99 euros TTC pour le modèle poignet.

La marque ne s'arrête pas là et propose d'autres produits avec un capteur d'oxygène dans le sang, le MyOxy lui aussi en Bluetooth ou encore un lecteur de glycémie intelligent et connecté pour la surveillance du diabète.

Questions ?
Réponses !

NECTAR OU JUS DE FRUIT : *LEQUEL CHOISIR ?*



En supermarché, les nectars et les jus de fruits remplissent les rayons. Mais lequel des deux choisir ?

Caractéristiques des nectars de fruits

Les nectars : certains aiment, mais sachez que si vous cherchez des fruits, mieux vaut passer votre chemin. Ces boissons en effet, sont composées de sirop, de jus ou de purée de fruits en faible teneur (parfois reconstitué), de sucre et d'eau. Leur consommation ne présente donc qu'un intérêt limité, tant en matière de goût que d'apports en vitamines.

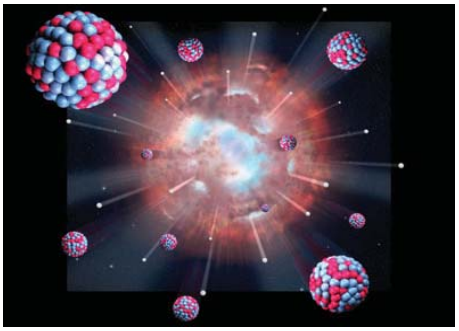
Avantages des jus de fruits

Le jus de fruit, bien que goûteux, est moins riche en fibres que le fruit lui-même, même s'il renferme des vitamines en quantités non négligeables. Il est surtout intéressant pour ceux qui ne consomment que peu ou pas de fruits. Oranges, clémentines ou pamplemousses, les jus pourront devenir les stars de vos petits déjeuners. Faciles à préparer, même si vous ne possédez qu'un simple presse-agrumes manuel, ils vous apporteront les vitamines nécessaires à votre journée… à condition de les consommer aussitôt.

La naissance des éléments chimiques dans les supernovae mieux comprise

Comment sont nés les éléments chimiques ? Les astrophysiciens nucléaires répondent lentement mais sûrement à cette question depuis des décennies. Certains éléments lourds naîtraient ainsi lors de l'explosion de supernovae suivant un processus appelé processus R. Celui-ci fait intervenir des réactions basées sur des flux intenses de neutrons. Des chercheurs de l'institut de Recherche scientifique japonais, le RIKEN, ont réussi à mesurer avec précision les temps de demi-vie (quelques millisecondes seulement) de certains noyaux produits par ces réactions. Un grand pas en avant dans la compréhension de l'origine des éléments chimiques.

Les progrès de l'astrophysique nucléaire ont été fulgurants après la Seconde Guerre mondiale. Il faut dire que comprendre les réactions nucléaires à l'intérieur des étoiles était un bon moyen d'aider à la conception et à la fabrication des armes thermonucléaires. Toutefois, ces travaux ont également eu une retombée bien plus pacifique puisqu'ils ont participé à la compréhension de l'origine des éléments chimiques grâce à la théorie de la nucléosynthèse stellaire.
En opposition à Gamow, qui pensait qu'ils avaient tous été synthétisés au début de l'univers dans le cadre de la théorie du Big Bang, Margaret Burbidge, Geoffrey Burbidge, William Fowler, et Fred Hoyle ont ainsi démontré que les éléments chimiques prenaient en fait naissance au cœur des étoiles. Ils ont présenté leur recherche dans un article légendaire publié en 1957 et appelé B2FH, un nom formé avec les initiales des auteurs. Lors d'un colloque en 2007, Geoffrey Burbidge a d'ailleurs rappelé ses souvenirs à ce sujet. Ses propos peuvent être lus sur arXiv.



Neutrons et radioactivité bêta, des clés de la nucléosynthèse

En 1956, en se basant sur l'analyse des météorites les plus primitives du Système solaire, les chondrites, Hans Suess et le prix Nobel de chimie Harold Urey avaient déterminé les abondances de bien des éléments présents dans l'univers. Ils avaient pour cela supposé que la composition chimique du matériau de la nébuleuse primitive à l'origine du Système solaire était représentative de celle de la matière dans la Voie lactée. Ces abondances avaient conduit les auteurs de B2FH à développer un scénario pour expliquer l'existence des éléments plus lourds que le fer. En effet, les réactions nucléaires classiques ne permettent pas de synthétiser des éléments plus lourds que Fe. Il était en revanche possible d'imaginer que des flux de neutrons puissent conduire à ces types d'éléments grâce à l'addition de neutrons dans les noyaux. Selon le scénario, ces neutrons capturés se désintègrent par radioactivité bêta en donnant des protons ou bien conduisent à la formation d'isotopes riches en neutrons.
Ce scénario a été théorisé, établissant que ces processus pouvaient se produire dans certaines étoiles de façon relativement lente au cours de plusieurs milliers d'années : on parle alors de processus S (avec S pour slow, lent en anglais).
Cependant, à l'occasion de l'explosion des supernovae dont le cœur s'effondre gravitationnellement comme c'est le cas des SN II (ce n'est pas le cas des SN Ia qui font intervenir des naines blanches), il est bien possible qu'un autre processus dit R pour rapide (R-process en anglais) opère. Le processus durerait environ une seconde avec des températures très élevées et un flux de neutrons particulièrement intense.
Les réactions de production de noyaux lourds spécifiques au processus R n'ont pas encore été toutes complètement étudiées. Pourtant, une équipe internationale de physiciens ayant utilisé le Radioactive Isotope Beam Factory du célèbre institut de Recherche scientifique japonais, le RIKEN, vient de publier dans Physical Review Letters une contribution importante en direction de la solution finale à ce problème.

Sclérose en plaques : certains aliments freineraient la maladie

LE MERCREDI 27 MAI, la Journée mondiale de la sclérose en plaques. Les avancées de la recherche ont régulièrement montré comment l'alimentation jouait un rôle important pour réduire les symptômes liés à cette maladie ou freiner son apparition. Il est ainsi conseillé d'adopter une alimentation riche en acides gras polyinsaturés, en oméga-3 et en vitamine D. Le point sur les dernières découvertes.
La sclérose en plaques (SEP) est l'une des maladies neurologiques les plus répandues dans le monde avec plus de 2,3 millions de personnes atteintes en 2013 et l'une des premières causes de handicap chez les jeunes adultes. Deux fois plus de femmes sont diagnostiquées que les hommes, selon la Fédération internationale de la SEP. En 2013, près de 5 % des malades avaient moins de 18 ans.
La maladie, qui se caractérise par la destruction progressive de l'enveloppe protectrice des nerfs du cerveau et de la moelle épinière, provoque des troubles sensitifs et moteurs qui apparaissent généralement entre 25 et 30 ans et peuvent durer toute la vie. Il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement pour guérir la sclérose en plaques. Différentes études ont néanmoins montré le rôle de l'alimentation pour retarder l'apparition de la maladie ou la prévenir.
Il paraît d'abord essentiel, comme le rapporte la Société canadienne de la sclérose en plaques, de limiter son apport calorique, car manger moins permet de réduire le dommage oxydatif. Cesser le grignotage, diminuer ses portions et rester à l'écoute des signaux de faim et de satiété sont ainsi conseillés. Un déficit en iode, sélénium et vitamine D, mais aussi un excès de calories et d'acides gras saturés peuvent accroître l'inflammation responsable de la maladie.



Préférer une alimentation riche en acides gras polyinsaturés et en oméga-3

Selon plusieurs études, suivre un régime faible en graisses saturées à moins de 20 g par jour permettrait de diminuer la production de cholestérol et de molécules inflammatoires pouvant contribuer à faire apparaître et progresser la SEP. Les graisses saturées sont notamment présentes dans les volailles, charcuteries, fromages à plus de 20 % de matière grasse, lait entier, huile de palme, fritures et pâtisseries. Il est au contraire recommandé de privilégier les acides gras polyinsaturés et les oméga-3, dont l'huile et les graines de lin. Les protéines végétales, le poisson et les produits céréaliers auraient également un rôle protecteur.
La littérature scientifique s'accorde à reconnaître que l'apport en vitamine D aurait un effet sur le système immunitaire, limitant la gravité de la maladie et empêchant son apparition. Saumon et maquereau cuit, sardine, jaune d'œuf ou yaourt et margarine enrichie en vitamine D seraient donc à mettre au menu. Une récente étude présentée en début d'année à la réunion annuelle de l'American Academy of Neurology de Washington (États-Unis) soulignait aussi le rôle du café. En boire quatre tasses par jour serait associé à un risque de réduction de la maladie grâce à des effets protecteurs sur le cerveau.
Parmi les familles d'aliments à éviter, le sel, consommé en excès, pourrait jouer un risque accru de détérioration neurologique et aggraver les symptômes de SEP, selon une étude publiée le 28 août 2014 dans le Journal of Neurology, Neurosurgery and Psychiatry.
Le vin jouerait quant à lui un rôle controversé pour les chercheurs même si certaines études (comme celle du docteur Ikuo Tsunoda, de l'université de Louisiane (États-Unis), parue dans The American Journal of Pathology de 2013) recommandent de l'éviter en raison de l'augmentation de l'inflammation dans le cerveau, ce qui accentuerait les symptômes de la maladie.

Comment les produits BIO sont tombés aux mains des multinationales

Le Troupeau aveugle de John Brunner (publié en 1972) est le chef d'oeuvre de l'écologie-fiction. C'était pour l'époque un ouvrage d'un pessimisme terrifiant, le plus dramatique de tout ce genre littéraire quant à ses descriptions poignantes de la pollution et de la destruction de l'environnement. 1972 est également l'année de publication de "L'Angoisse de l'an 2000" de Roger Heim, et de la création de la revue "la Gueule Ouverte", "le Journal qui annonce la fin du monde". Le titre anglais du "Troupeau Aveugle", "The Sheep look up", est emprunté au vers 125 du poème Lycidas de John Milton: «Les brebis affamées lèvent la tête (et ne sont point nourries)».



Dans ce roman d'écologie-fiction, l'humanité se meurt soit de faim, soit de cancers provoqués par la pollution alimentaire et environnementale. John Brunner n'a pas vu venir, il est vrai, la pollution nucléaire généralisée et les délires des chimères génétiques : les cerises empoisonnées sur le gâteau toxique, excusons-le du peu. Ce qu'il a très bien vu venir dans "Le Troupeau aveugle", par contre, c'est le rachat de la bio, le piratage de la bio, le frelatage de la bio… Quarante années plus tard, le troupeau aveugle, en quête de mieux-être et de nutrition digne de ce nom, se précipite dans les super-marchés "bios" sans se douter le moins du monde de l'identité de ceux qui tirent une grande partie des ficelles.

Dans mon essai "Les tambours de Gaïa se sont réveillés", en novembre 2013, j'ai assurément lancé un gros pavé dans la mare en écrivant:

« En Europe et en Amérique du nord, la plus grande partie des distributeurs d'aliments "biologiques" ont été rachetés par les grands cartels de l'agro-alimentaire: Nestlé, Cargill, Coca-Cola, etc. En France, par exemple, Lima et Danival ont été rachetés par Hain Celestial, aux USA, derrière lequel se cache l'argent de Monsanto, Walmart, Philipp Moris, City Group et Martin Lockeed. En France encore, acheter les produits bios de Bonneterre, de Bjorg, d'Evernat, d'Allos, de Tartex, d'Alter Eco... c'est participer à la prospérité du Hollandais Royal Wessanen, l'un des grands groupes Européens de l'agro-alimentaire. En France encore, 95 % des légumes bios commercialisés sont produits à partir de semences de variétés hybrides F1; ce qui signifie que le consommateur bio, par exemple, a une "chance" sur deux d'acheter un melon bio "Monsanto/Bayer/Syngenta" puisque ces trois groupes de la chimie possèdent la moitié des 250 variétés de melons inscrites dans le catalogue national du GNIS; ce qui signifie que de très nombreux maraîchers bios sont complices de la destruction de la biodiversité alimentaire. En France encore, l'association Kokopelli est "certifiée" bio par Qualité France, qui a été racheté par Bureau Véritas, l'un des leaders mondiaux du contrôle industriel. Dans le Tiers-Monde, l'IFOAM (la fédération internationale de l'agriculture biologique) rabat du petit paysan pauvre pour produire du bio, et encore plus de bio, au service de l'export vers les pays riches, au service de l'industrie bio, et donc au service de l'industrie tout court. Ad nauseam. »

Depuis lors, certains militants me pressent de publier mes sources. Aujourd'hui, j'ose donc mettre en ligne une partie du dossier que j'ai commencé à rédiger sur le sujet de la bio piratée. Avec beaucoup de réticences, cependant, tellement tout cela est archi-déprimant. Il est possible, un jour étoilé, que je continue de rédiger les résultats de cette enquête que nous avons lancée. Pour l'instant, cependant, je consacre toutes mes énergies à la restructuration constructive et fertile de Kokopelli dans les Pyrénées de l'Ariège et c'est un grand plaisir. J'invite donc tous les militants très intéressés par ce sujet attristant - celui de la récupération d'une grande partie de la bio - à poursuivre eux-mêmes cette enquête. Il suffit de très peu de chose: savoir parler anglais et suivre la piste de l'argent. En novembre 2012, lorsque l'Etat de Californie présenta au vote populaire la Proposition 37 destinée à rendre obligatoire l'étiquetage des OGMs, ce fut une levée de boucliers de la part de l'agro-chimie qui finança une campagne de rejet de cette proposition: Monsanto (7 millions de dollars), Dupont de Nemours (5 millions de dollars), BASF (2 millions de dollars), Bayer (2 millions de dollars), Dow (2 millions de dollars), Pepsico (1,7 million de dollars), Nestlé (1,2 million de dollars), Coca-Cola (1,1 million de dollars), Syngenta (1 million de dollars), General Mills (1 million de dollars), Del Monte, Kellog, Kraft, Heinz, Mars, Cargill, etc, etc.[1].

C'est alors que les consommateurs bios furent effarés d'apprendre qu'une centaine de compagnies proposant des aliments bios étaient en fait dans l'escarcelle du Cartel de l'agro-alimentaire ou du Cartel de l'agro-chimie et commencèrent à désélectionner ces compagnies de leur panier. Il existe même, aux USA, une application téléchargeable pour téléphones mobiles permettant de connaître l'identité de ces compagnies afin de les boycotter.[2]

Bonneterre, Distriborg, France Alter Eco, Evernat...

En France, également, un certain nombre de compagnies bios sont des filiales d'un des plus gros groupes Européens de l'Agro-alimentaire, la multinationale Royal Wessanen qui emploie 2100 personnes : Distriborg (Bjorg, Biodistrifrais et Bonneterre) rachetée en 2000 et dont le rachat total fut finalisé en décembre 2009 ; Evernat ; Whole Earth ; Zonnatura ; Kallo ; Clipper racheté en mars 2012 ; Ekoland ; De Rit ; Allos ; Tartex ; Culinessa ; Biorganic ; Bioslym ; Merza ; Fertilia ; Kalisterra (ce dernier, revendu en juillet 2011). Il en est de même de France Alter Eco (le leader du commerce équitable de produits biologiques) qui vient d'être racheté, en 2013, par Distriborg donc par Royal Wessanen et qui s'en vante.[3] « France Alter Eco s'adosse donc à un groupe disposant de moyens financiers plus importants. La marque va garder son nom, nous allons juste devenir une filiale de Distriborg, qui est elle-même une filiale du groupe hollandais Wessanen » s'exprime Laurent Murat, le directeur du marketing. Distriborg, c'est également les marques : Vivis fructose, Pléniday, Gayelord Hauser, Schär, Yao Tea, Wakama, Tuocha, Florystelle, Ephynéa, Krisprolls, Tien Shan, Agnesi, Patak's, Thai, Amoy, Grand'Italia, Kara et Skippy.[18]

Royal Wessanen, pendant de nombreuses années, possédait Tree of Life, l'une des deux sociétés qui contrôlent 80% de la distribution du bio aux USA (l'autre étant United Natural Foods). Tree of Life est également le n°1 de la distribution bio au Royaume-Uni. Royal Wessanen a revendu Tree of Life USA en 2010 à KeHE Distributors (USA) pour 190 millions de dollars et il a revendu Tree of Life UK en juillet 2011. Royal Wessanen possède également, en UK, Kallo Foods Ltd (Kallo et Whole Earth).

Royal Wessanen est coté à la Bourse d'Amsterdam. Certains de ses principaux actionnaires sont[5] :

•Delta Partner LLC, un Hedge Fund basé à Boston aux USA qui possédait 25.61 % des actions de Royal Wessanen en décembre 2012.

•Sparinvest SE, un Danois gestionnaire international d'actifs basé au Luxembourg qui possédait 3.17 % des actions de Royal Wessanen en juillet 2013. Ses principaux actionnaires sont les banques Danske Andelskassers, Nykredit, le fonds d'investissement Investeringsforeningen Sparinvest et le fond de pension Pensionskassen for Farmakonomer. En 2012, Sparinvest SE a signé un accord de partenariat avec le Chinois Haitong International Holdings dont le siège social est installé dans le paradis fiscal des îles Vierges britanniques.

•Invesco Ltd, un gestionnaire international d'actifs situé à Atlanta, aux USA, avec son siège social dans le paradis fiscal des Bermudes.

Il possédait 2.62 % des actions de Royal Wessanen en septembre 2013. Le groupe emploie plus de 6200 collaborateurs répartis dans plus de 20 pays, et gérait 632 milliards de dollars en juin 2012. En 2004, cette compagnie a payé 450 millions de dollars d'amende aux USA pour pratiques de "trading" non conformes, un euphémisme dans ce milieu pour pratiques bancaires mafieuses. (4) Invesco est coté au Nasdac. Ses 5 principaux actionnaires sont Vanguard Group, Black Rock Fund, Wells Fargo, Morgan Stanley et Thornburg Investment.

•Global Thematic Partners LLC. Il possédait 2.25 % des actions de Royal Wessanen en septembre 2013. Il est coté au Nasdac et on retrouve dans ses actionnaires principaux Dow Chemical, Bunge (l'une des quatre principales multinationales de l'agro-alimentaire avec Cargill, Glencore et le Groupe Louis Dreyfus), Mosaic Company (le leader mondial de la Potasse et du Phosphate), Potash Corp Sask (engrais à base de potasse potasse, phosphate et nitrate) et CF Industries Holdings, Inc (engrais agricoles).

•Vanguard Group. Il possédait 0.65 % des actions de Royal Wessanen en septembre 2013. L'analyse des multinationales qui se cachent derrière Vanguard Group est présentée ci-dessous en relation avec le rachat de Lima et de Danival.

•Black Rock Fund. Il possédait 0.63 % des actions de Royal Wessanen en septembre 2013.

L'analyse des multinationales qui se cachent derrière Black Rock Fund est présentée ci-dessous en relation avec le rachat de Lima et de Danival.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multi-lingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

PENSEE

Ce mois de mai me rappelle le rappel à Dieu de ma chère maman

Houria BENAKI

Les années ont passé depuis ta disparition et mes pensées sont toujours dirigées vers toi. Rien ne peut remplacer une maman si tendre, si généreuse, si attentionnée.
Je resterai éternellement fidèle à ta mémoire.

Ton fils Hocine

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

Location

niveau de villa F3 75 m2
H. commodités, stationnement sécurisé de véhicules à Dely Brahim quartier résidentiel

Tél : (0550).54.20.23

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

PENSÉE

Pensée a

Zohra Mammeri

époux Bourahla
Maman ce qui m'import je t'adore « dégourdie » voila bientôt un an que tu n'est plus la, j'ai toute la sérénité de te livrée mes pensées, je vais parler déposer le mot et le temps pour que tu sache ma maman, ce n'est pas ta disparition qui me pèse le plus, mais tout ce qui n'a pas été dite. Tout ce que j'ai, tu es dissimulé dans mes entrailles, je dois te dire tu me manques énormément et je n'arrive plus à calmer ma douleur me rendant ainsi la marche difficile.
Ce laps de temps qui m'est offert me donne fougue et énergie pour te dire : Tu es la quintessence de la vie, la lumière de mes yeux enfin tu es prodigieuse, le bonheurs, la joie et gaieté sauf que tu nous manque maman en ce temps.

Tes enfants Hamid AEK, Cherif, Houda et Hayet.

Naissance

En ce printemps et le 10 de ce mois de mai 2015 un petit prince

Yacine El Hacen

est venu égayé et éclairé joyeusement le foyer de notre collaboratrice Samira AIRECHE
Le directeur de l'Orchestre symphonique national, Abdelkader Bouazzara, ainsi que l'ensemble des employés souhaitent à Yacine Ahcène El Hacen une longue vie, pleine de bonheur et de succès ainsi qu'un prompt rétablissement à sa maman.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT DE LA WILAYA DE TIPASA
NIF: 413019000042027

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N° 01/2015 de l'appel d'offres national ouvert N°09/2014, paru dans les quotidiens nationaux *El-Ikhbariya* en date du 22/05/2014 et *le Jeune Indépendant* en date du 22/05/2014 ainsi que dans *le BOMOP*, relatif au projet : « L'élaboration des plans d'aménagements touristiques des 06 ZET (ZET restante N° 06), que le marché est attribué comme suit :

Numéro du lot	Bureau d'études retenu	Note technique	Montant de l'offre	Délai	Choix de critère
LOT 06: BOUNAAMA	BET : AZOUI DOUNIA NIF: 280050105277144	41 Points	1 900.000,00 DA en TTC	05 mois	Le seul qualifié techniquement

Tout soumissionnaire intéressé de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre est invité à se rapprocher des services de la Direction du tourisme et de l'artisanat, au plus tard 03 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du contrat
Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tipasa dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 31/05/2015 ANEP N° 327 940

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BRÛLURES D'ESTOMAC *les aliments à éviter*



FUYEZ LES ALIMENTS TROP GRAS

Première mesure à prendre en cas de brûlures d'estomac : diminuer la nourriture trop riche.

Les matières grasses réduisent le tonus du sphincter œsophagien inférieur, le muscle qui empêche les aliments de remonter de l'estomac vers l'œsophage. C'est en effet ce reflux qui cause les brûlures d'estomac. Les graisses sont aussi plus longues à digérer et accroissent donc les risques d'aigreurs.

Notre conseil : limitez les graisses saturées comme le beurre, les viandes rouges ou les frites. Privilégiez les bonnes sources de protéines, faibles en gras. Par exemple la volaille sans la peau, le poisson, les légumes secs ou les yaourts allégés.

EVITEZ LE CHOCOLAT, LE CAFÉ ET LE THÉ

Le point commun entre le chocolat, le café et le thé : les méthylxanthines. Sous ce nom barbare se cachent des substances relaxantes pour les muscles. Elles diminuent l'efficacité du clapet qui empêche le reflux gastroœsophagien (RGO). Il faut donc éviter de consommer trop d'aliments contenant des méthylxanthines en cas de brûlures d'estomac. Autre mauvais point pour le café : il augmente le stress, facteur de RGO.

Notre conseil : Privilégiez le chocolat noir au chocolat au lait. Préférez les chicorées et tisanes douces au café et au thé.

Quant au lait, il vaut mieux l'éviter aussi. S'il peut soulager temporairement, il augmente la sécrétion gastrique et donc l'acidité sur le long terme.

LA MENTHE

La menthe parfume les plats à merveille. Mais en cas de brûlures d'estomac, mieux vaut s'en passer. Cette plante contient en effet des acides dits «volatiles» qui détendent le passage entre l'œsophage et l'estomac, laissant la voie libre au reflux gastroœsophagien (RGO). Evitez également les bonbons, boissons ou sauces à la menthe.

Les chewing-gums ont en plus l'inconvénient de faire rentrer de l'air dans l'estomac.

Notre conseil : consommez de la menthe une fois par semaine, selon la tolérance.

Pensez au persil, à la coriandre et au thym, moins agressifs pour l'estomac.

Évitez les mauvaises habitudes qui vieillissent



Un mauvais choix de coloration, un fard trop foncé, un fond de teint qui marque les rides… Halte à toutes ces mauvaises habitudes qui nous font prendre de l'âge ! Piochez vite dans nos astuces.

Quelques règles d'or à ne pas zapper :

- Ayez la main légère avec la laque. Fixer sa coiffure c'est top, la cartonner beaucoup moins ! Peur de ne pas savoir doser ? Optez pour un spray coiffant à la formule aérienne, en prime il facilitera la mise en forme et domptera vos frisottis.

- Laissez votre peau respirer, ne poudrez que la zone T. En traquant la brillance sur l'ensemble du visage, vous figez toutes vos expressions.

- Modérez votre envie de volume et oublier le brushing Farrah Fawcett. Un peu de poudre texturisante, localement, en racines et à vous la crinière de rêve version 2015.

- Dessinez-vous une moue sexy en corrigeant ses contours d'un trait de crayon magique ! Oubliez la couleur foncée qui redessine les lèvres, gommez leurs imperfections avec un crayon à mine invisible. Bluffant et efficace !



Sauter les repas aide-t-il à maigrir ?

Des recherches montrent que le fait de sauter des repas pouvait entraîner une surconsommation alimentaire au repas suivant. Il peut en résulter une prise, et non une perte, de poids.

De plus, quand on omet de prendre un repas, le corps compense l'énergie manquante en conservant ce que vous avez déjà mangé et en ralentissant votre métabolisme. Les aliments en conserve, déshydratés, congelés ou déjà cuisinés ne sont pas nécessairement plus pauvres en valeur nutritionnelle. En fait, ces procédés contribuent à étendre la durée de conservation, rend les aliments sûrs et dans certains cas apporte des qualités nutritionnelles. Par exemple, la bétacarotène dans les carottes en conserve est meilleure pour le corps que les carottes fraîches et les pois frais. Les petits pois, sitôt cueillis sitôt congelés, contiennent plus de vitamine C que ceux qui ont été stockés à température ambiante pendant plusieurs jours avant leur consommation.



Les modifications de la peau pendant la grossesse : *les soins idéaux*



Le beurre de Karité

En prévention des vergetures, pendant toute la grossesse, on peut donc appliquer quotidiennement en massage du beurre de karité sur le ventre, les hanches et les cuisses. Certaines femmes l'utilisent aussi pendant l'allaitement et pour aider la peau à retrouver sa beauté après la perte des kilos de grossesse.

Les huiles végétales

Appliquer tous les jours une crème hydratante, une huile ou un beurre corporel. L'huile d'amande douce ou toute autre huile végétale convient. Inutile de choisir des produits coûteux : ils ne sont pas plus efficaces.

Les bonnes habitudes

L'adoption de quelques bonnes habitudes permet le plus souvent de préserver le confort de votre peau et d'éviter son dessèchement:

- Evitez les bains et les douches à l'eau très chaude. Préférez une eau tiède ou même fraiche si la saison le permet, et ne prolongez pas trop longtemps le plaisir du bain ou de la douche
- Ajoutez dans l'eau de votre bain un bouchon d'huile nourrissante
- Lavez-vous avec un pain dermatologique ou un gel nettoyant doux sans savon, formulé pour les peaux sèches
- Evitez les gommages qui pourraient fragiliser votre peau
- Après vous être lavée, séchez-vous en tamponnant votre corps avec la serviette plutôt qu'en vous frottant
- Appliquez une à deux fois par jour sur le visage et le corps un soin hydratant et nourrissant
- Pour vous démaquiller, préférez les formules nourrissantes comme les huiles ou les laits démaquillants
- Evitez de vous exposer au soleil, ou utilisez une protection d'indice élevé (SPF 30 minimum)

Malgré toutes ces précautions, si votre peau reste inconfortable, n'hésitez pas à consulter un dermatologue.

Poulet au safran

Ingrédients

* 3 cuisses de poulet fermier
* 1 oignon
* 1 gousse d'ail
* 1 poivron
* 2 grosses tomates
* 1 petit bouquet de persil et de coriandre
* 1/2 cuillère à café de safran
* 1/2 cuillère à café de gingembre
* sel et poivre
* huile d'olive
* eau



Préparation :

1 Dans une poêle, faire chauffer un filet d'huile d'olive. Y faire dorer le poulet pendant environ 5 minutes de chaque côté (en commençant par le côté peau). Reserver.

2 Emincer le poivron en fines lamelles, hacher la gousse d'ail et couper l'oignon en petits dés. Peler les tomates, puis les détailler en petits dés.

3 Dans la même poêle, faire revenir l'oignon et l'ail pendant 5 minutes. Y ajouter le poivron, laisser cuire encore 5 minutes, et ajouter enfin les tomates. Laisser cuire à nouveau 5 minutes.

Pour finir

Remettre les cuisses de poulet dans la poêle et couvrir d'eau à hauteur des légumes. Mettre le sel, le poivre, le gingembre, le safran et le bouquet d'herbes. Couvrir et laisser mijoter, à feu doux, pendant 30 minutes.

Hnifiette

Ingrédients :

* 500 g de farine.
* 2 sachets de levure chimique.
* 1 œuf.
* 125 g de beurre.
* Vanille.
* Lait.
* miel.

Préparation :

Mélanger tous les ingrédients en ajoutant le lait pour obtenir une pate.

Laisser la pate reposer pendant 30 min.

Etaler la pate sur un plan de travail, découper la en tranche, et faire passer à la machine à pate aux numéros 4,7, et 9.

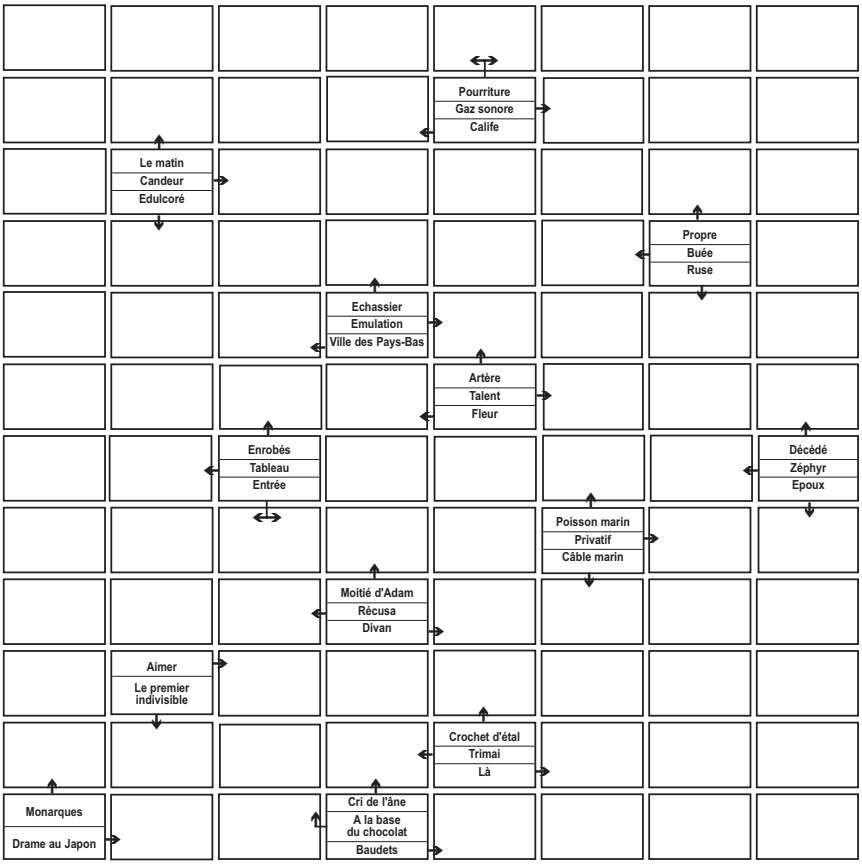


Saupoudrer la pate de maïzena, et faire rouler comme un cigare.

Couper le cigare en boudins de 4 cm et pincer les avec le pouce, ensuite avec le rouleau.

Faire chauffer l'huile, frire les hnifiettes, plonger les dans le miel et servir.

Mots fléchés n° 1426



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1425

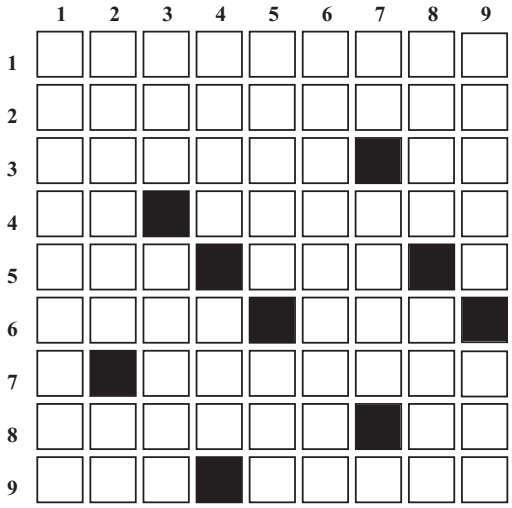
Horizontalement

OBJECTIF
ROULA - LU
INSANE - M
GI - NETTE
IFE - SAUT
NIDS - TE -
AERER - RH
IRE - AM - E
R - DODUES
EROS - TRI
SON - PAIT
- TSARINE

Verticalement

ORIGINAIRES -
BONIFIER - ROT
JUS - EDREDONS
ELAN - SE - OS - A
CANES - RAD - PR
T - ETAT - MUTAI
IL - TUER - ERIN
FUMET - HESITE

Mots croisés 9/9 n° 1426



HORIZONTALEMENT

1. Erigerions - 2. Bières anglaises - Miroite - 3. Relatif à une fleur - Points opposés - 4. Lettres de transit - Marquer des buts - 5. Cabas - Moi, pour Néron - 6. Fils d'Isaac - Ville du Pérou - 7. Pressurer - 8. Promontoire de Grèce - Roulement de tambour - 9. Excude - Aspiras.

VERTICALEMENT

1. Limiteras - 2. Mis au lit - Cuivre - 3. Pareil - Reçoit une émission - 4. Epouse d'Osiris - Canton suisse - 5. Service imparable - Obtint - 6. Caractère de ce qui est insensé - 7. Marque de choix - Rochers - 8. Non reconnue - Exposa au vent - 9. Rideau - Tout va bien.

SOLUTION N° 1425

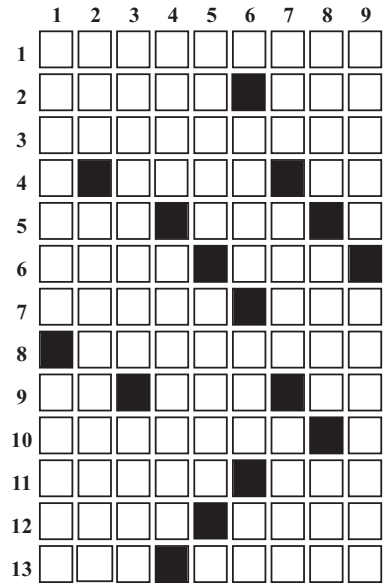
HORIZONTALEMENT

ANTHONOME
TIRER - RUT
TEE - VINER
R - PRELE - E
IDIOTE - RN
BUES - SEIN
U - DAM - REE
ET - COUINE
RARE - NESS

VERTICALEMENT

ATTRIBUER
NIE - DU - TA
TREPIED - R
HE - ROSACE -
ORVET - MO -
N - ILES - UN
ORNE - ERIE
MUE - RIENS
ETRENNEES

Mots croisés 9/13 n° 1426



HORIZONTALEMENT

1. Détacher - 2. Canalisation - For intérieur - 3. Règles - 4. Partie supérieure - Note - 5. Sur le flanc - Plante à gousse - 6. Cracheur de feu italien - Personnification des Etats-Unis - 7. Robustes - Géant de la route - 8. Meurt - 9. D'un verbe auxiliaire - A nos pieds - Langue - 10. Farceur - 11. Qui ne sont pas acquis - Base d'un art - 12. Petite dragée parfumée - Monnaie du Cambodge - 13. Partie de table - Sorte.

VERTICALEMENT

1. Dépossédées - En d'autres termes - 2. Pour moi - S'arrête momentanément - 3. Renfermer - Marie - 4. Ingéniosité - Femelles d'équidés - 5. Mal à l'oreille - Lumières de fête - 6. Ville française - Boxeur américain - 7. Cri sourd - Réticules - Fils d'Adam et Eve - 8. Ratite - Pervers - Unité de pression - 9. Après division - Reconverti.

SOLUTION N° 1425

HORIZONTALEMENT

INACTIVES
RAIDI - ENA
RUE - BANNI
ES - PESTES
PETITS - MI
REAL - EPI -
E - COBRA - P
SA - NAVRER
SIS - LITRE
IDEES - OUF
BECS - AUDE
LE - SORTIR
ESPERE - TE
CD - PILON
- ESSE
TIBET - BALS
- OR

VERTICALEMENT

IRREPRESSIBLE
NAUSEE -
AIDEES
AIE - TAC - SEC
- P
I - ASSERVI -
AREVENT -
PARTOUT -
ENNEMI -
ERUDIT
SAISI - PREFERE

SODUKU 155

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

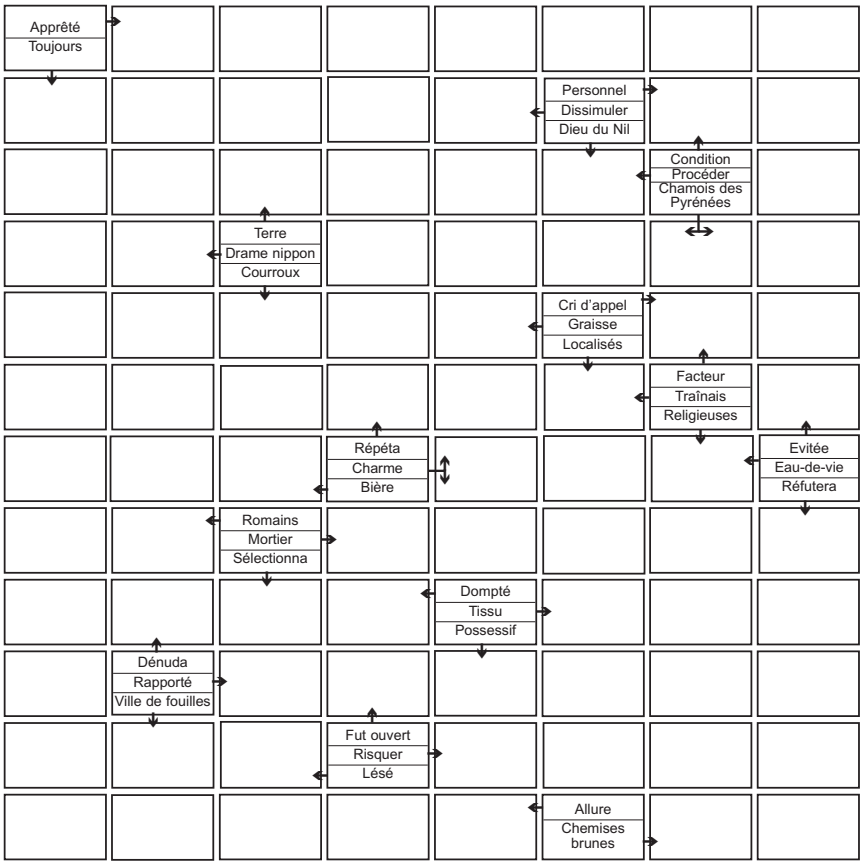
		4	5		8		1	
2		7		6				5
	3					9		6
	2		6					
8			4		3			1
3		6			1	8	2	
		2		9			5	
4				7		1		3
	8			4		6		



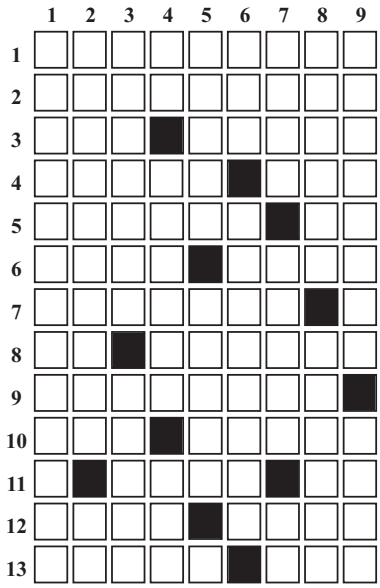
SOLUTIONS

3	2	8	5	4	9	7	6	1
5	4	6	1	7	8	3	9	2
1	9	7	3	6	2	8	5	4
4	3	9	7	2	1	6	8	5
7	1	5	9	8	6	4	2	3
8	6	2	4	3	5	9	1	7
9	5	4	8	1	3	2	7	6
2	8	3	6	5	7	1	4	9
6	7	1	2	9	4	5	3	8

Mots fléchés n° 1479



Mots croisés 9/13 n° 1479



HORIZONTALEMENT
1. Désorientées – 2. Monochrome – 3. Montagne – Ville française – 4. Echappé – Système antiblocage – 5. Abandonnés – Parcouru – 6. Chanteur français – Ville d'Italie – 7. Se répand en colonies – 8. Négation répétée – Fûts – 9. Serrée fortement – 10. Magicienne – Querelle – 11. Attachée – A rembourser – 12. Appareil de levage – Aigre – 13. Posas un œil – Cales.

VERTICALEMENT
1. Gain très élevé – 2. Campus – Sur une borne – 3. Rigoles à demi – Revoit son texte – 4. D'où partent les ordres – Gonflé – Ville du Pérou – 5. Perle du matin – Nuancé – 6. Bout de terre – Avertissements mêlés de reproches – 7. Boisson – Nonchalante – Rayons pour bronzage – 8. Faux platane – Reste de bûche – 9. Erotiques – Pigeonnées.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1478

Horizontalement

FEUTRAGE
INNEE – EN
ERIE – SOT
SOS – PELE
TU – BERET
ALERTE – E
– ETA – IE –
A – EVINCA
VISES – RD
AG – ESPAR
LUI – URNE
SENT – EST

Verticalement

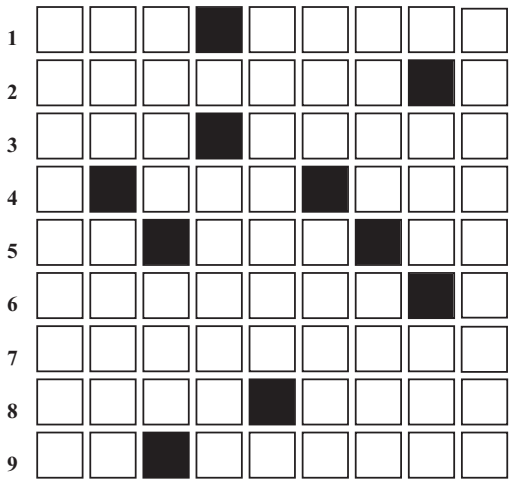
FIESTA – AVALS
ENROULE – IGUE
UNIS – ETES – IN
TEE – BRAVEE – T
RE – PET – ISSU –
A – SEREIN – PRE
GEOLE – ECRANS
ENTETE – ADRET

SOLUTION N° 1478

HORIZONTALEMENT
RADIATION
AGI – MINCE
PREFEREES
PESER – LAC
REER – IENA
O – LOING – F
CB – CODAGE
HUME – ONU –
ETE – ENTES
MASURE – TE
EN – NESS – M
NEVA – IODE
T – SURETES

VERTICALEMENT
RAPPROCHEMENT
AGREE – BUTANE –
DIESEL – MES – VS
I – FEROCE – UNAU
AMER – IO – ERE – R
TIR – INDONESIE
INELEGANT – SOT
OCEAN – GUET – DE
NESCAFE – SEMES

Mots croisés 9/9 n° 1479



SOLUTION N° 1478

HORIZONTALEMENT
DEGENERER
INUTILITE
AVE – GATES
BOSSER – SI
LI – ORGE – G
O – MU – IRAN
TOUSSE – NE
IRE – USNEE
NETTE – LES

VERTICALEMENT
DIABLOTIN
ENVOI – ORE
GUES – MUET
ET – SOUS – T
NIGER – SUE
ELARGIES –
RIT – ER – NL
ETES – ANEE
RESIGNEES

HORIZONTALEMENT
1. Il porte les voiles – Pantoufles – 2. Champignon – 3. Pot – Non étrennés – 4. Opéré – Danseur d'opéra – 5. Note de musique – Chose latine – Apparu – 6. Tirer une conséquence d'un fait – 7. Incident – 8. Compulsera – Prince de Troie – 9. Réfléchi – Remorquées.

VERTICALEMENT
1. Objets de toute nature – 2. Principe de vie – Souhait – 3. Mania doucement – Métal – 4. Dans le temps – Rouge – 5. Gîte de tourbe – 6. Amérindien – Répandre – 7. Possessif – Courroie de direction – 8. Supporter – Issue – 9. Alimentes.

soduku 208

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				5				9
5	4				6			1
					3		7	4
		1	2			4		
		4	3		8	6		
		8			4	1		
2	1		9					
4			6				5	8
8				4				

SOLUTION

3	1	9	5	8	6	7	2	4
6	8	4	9	7	2	5	3	1
2	7	5	3	1	4	9	6	8
5	4	1	8	3	9	2	7	6
7	3	2	1	6	5	4	8	9
8	9	6	2	4	7	3	1	5
4	5	7	6	2	1	8	9	3
1	2	8	4	9	3	6	5	7
9	6	3	7	5	8	1	4	2

DES VERTUS ASCENSIONNELLES DE R'ADJEB ET CHA'BAN



Il vient par conséquent que le Saint Coran impose la croyance en tous les Prophètes, Salut Divin sur Eux, sans exception aucune, tout comme il impose la croyance en ce qui leur a été révélé, et le miracle accompagnant la Mission du Prophète, en est une Révélation qu'on ne peut nier. Pour l'Islam, la croyance en certains d'entre eux à l'exclusion des autres, reste une négation de la foi envers les enseignements de Dieu, dans toute leur globalité, car l'Islam, constitue une entité homogène qu'on ne peut scinder ou diviser.

Après avoir imposé la croyance en tous les Prophètes, l'Islam invite l'homme à croire que le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est le Sceau des Prophètes et que Son Message contient une guidance pour la perfection de l'humanité jusqu'à la fin des temps, et Lui ouvre toute grandes, les portes qui Lui permettent de réaliser Son bien être matériel et spirituel. Le Saint Coran stipule à ce sujet dans la Sourate dite de « la Table Servie » Verset 3 : « Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre Religion, et accomplit sur vous Mon bienfait. Et J'agrée pour vous, l'Islam comme Religion. ».

Il vient donc que le Message du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est universel et destiné à l'humanité entière sans distinction de race ou de langue, depuis celle qui a existé à son époque jusqu'à celle qui vivra au moment de l'avènement de la fin du monde. De ce point de vue, le Message du Prophète Mohammed, diffère de celui de Ses prédécesseurs, puisque, ceux-ci, selon le Saint Coran furent destinés à des peuples bien déterminés, à Dogme unique mais aux législations différentes, en fonction de l'évolution des besoins des hommes et des spécificités de chaque contrée en des époques bien définies.

En outre, selon le Saint Coran, la Mission des Prophètes ne dépasse jamais l'instruction spirituelle et l'enseignement par le biais de la Révélation. Ils jouissent d'un grand respect et d'une incommensurable considération, en plus du Commandement religieux. Ils ne possèdent cependant pas la faculté de faire du bien ou de nuire à eux-mêmes, a fortiori à autrui, sauf dans le cadre de la Volonté suprême. Le Saint Coran interprète aisément cette vérité que voici : « Dis nonciateur. » (Sourate dite « Al A'rāf » Verset 188). En présentant ainsi les Messagers, le Saint Coran ne fait qu'insister sur leur nature humaine afin que leur mission si divine soit-elle, ne leur confère nullement le privilège de dépasser leur nature humaine. Même si en tant que Messagers de Dieu, ils sont préservés de l'erreur, fait qui constitue une caractéristique et en lui-même un miracle des Elus de Dieu, quand bien même, ceci ne fait pas d'eux des surhommes.

En dehors de leur rôle purement religieux, renforcé souvent par des miracles que la Grâce divine envoie à leur honneur, de temps à autre, lorsque le besoin de la prédication se fait sentir, les Prophètes sont comme n'importe qui, à savoir : des êtres normaux pouvant avoir raison ou tort. D'ailleurs, Dieu a admonesté le Prophète Mohammed Salut Divin, pour certains agissements qui émanaient de Son initiative personnelle. Il faut comprendre ici que lorsqu'une erreur de jugement émane d'un Prophète, ou d'un oubli quelconque, c'est d'abord voulu par la Grâce de Dieu pour montrer aux adeptes comment se consulter entre eux, prendre des initiatives pour régler les problèmes d'ici-bas et prendre devant eux, le Prophète pour guide dans les différentes fonctions politiques, sociales, culturelles qu'un homme lucide peut assumer Ensuite, cette erreur est aussitôt corrigée par la Volonté suprême, encore une fois, pour montrer d'une part que le Prophète est un être humain, jouissant de toutes les facultés d'un homme équilibré et d'autre part, que le Prophète jouit des capacités intrinsèques qui lui sont propres, Lui permettant de recevoir du Seigneur les Révélations par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel, ainsi que de pouvoir les transmettre aux hommes et d'en interpréter par Son comportement, à l'effet de faire rapprocher davantage les humains de la Volonté divine. L'erreur ou l'oubli, signifient pour les Prophète la Sagesse, tel qu'un songe ou un rêve signifiant pour eux une Révélation. Par ailleurs, il convient de préciser que lorsqu'on médite de nouveau sur le phénomène de la méditation, qui s'est manifestée avec éclat dans la vie du Prophète, l'on constatera aisément que la Prophétie en a été sans aucun doute l'élément le plus saillant. Et puisque la Prophétie n'obéit nullement à nos critères de perception humaine, on ne peut nier au Prophète la survenance des miracles et des choses surnaturelles à moins que nous voulions miner le sens de la Prophétie elle-même.

En outre, lorsqu' on examine la vie du Prophète, l'on remarque que Dieu, Gloire à Lui Seul, a réalisé par l'intermédiaire de Son Prophète nombre de miracles lesquels nous ne pouvons qu'accepter et admettre aisément sans aucun doute, puisque transmis par des chaînes de traditionnistes intègres. Citons par exemple le hadith de l'eau qui s'écoule des doigts du Prophète, Salut Divin Sur Lui. Ce hadith est rapporté par de grands exégètes tels Al Boukhari, Mouslim, Malik et bien d'autres encore, et il est rapporté par différentes chaînes de traditionnistes si bien que le Maître Al Qourtoubi a dit : « le miracle de l'eau qui s'écoula des doigts du Prophète s'est répété en plusieurs endroits, et en de grandes circonstances, d'autant plus qu'il est rapporté par de nombreuses voies répondant toutes aux exigences et aux critères de la science.

De même le hadith de la scission de la lune. Celui-ci est rapporté par les Maîtres Al Boukhari, Mouslim et d'autres encore non moins savants. A propos de ce hadith, l'Exégète du Saint Coran Ibn Kathir dit : « A propos de ce miracles des hadiths à sources concordante, viennent renforcer l'authenticité de cet événement. »

Ainsi, le hadith du Voyage nocturne et de l'Ascension est approuvé quant à lui, par l'ensemble des savants musulmans, au point que son, authenticité ne peut être réfutée, d'autant plus qu'il vient commenter avec plus de précisions, les versets coranique révélés, relatant brièvement cet événement céleste.

Il est donc étonnant que ceux qui propagent des qualités du Prophète à savoir : Son génie, Son courage etc., en écartant Ses miracles, ignorent délibérément, ou font semblant d'ignorer les hadiths authentifiés y afférents, de telle sorte à ne les évoquer ni positivement ni négativement, et pourtant, les livres de la tradition prophétique en regorgent. Cette négligence ou plutôt cette paresse est dictée par une peur de se voir confronter à un problème insoluble, problème de la foi aux miracles des Prophètes, qu'ils nient, grâce à leur esprit « éveillé rationnel et adepte de la science » car ils savent pertinemment que ces hadith constituent à leur encontre, une preuve intangible et irréfutable, anéantissant leur théorie, alors à l'état embryonnaire. Cette fuite en avant, ne saurait cependant les exempter de leurs responsabilités vis-à-vis de l'histoire de l'humanité, à laquelle ils doivent une rançon fort onéreuse, pour avoir semer des doutes dans les esprits et dévier des générations entières du chemin du Salut.

Il convient de préciser en plus de ce qui précède que le miracle est en lui-même, seulement un terme. Il n'a pas de sens propre qu'on on y voit de plus près. Il a plutôt une signification toute relative, abstraite. Selon le langage conventionnel des hommes, le miracle désigne tout ce qui sort de l'ordinaire, et inhabituel. Tout ce qui est familier, suit l'évolution des temps et des époques, obéit au changement des cultures, des connaissances, des sciences etc. Une chose qui a été auparavant considérée comme un miracle devient probablement aujourd'hui une chose connue, familière ; et vice-versa, une chose familière, dans un milieu civilisé et cultivé, se transforme en un miracle dans une société de primitifs non cultivés.

Mais le juste que tout homme raisonnable comprend est que l'habituel et l'inhabituel sont tous deux des miracles. Les corps célestes sont un miracle, leur mouvement en cycles sont un miracle, la pesanteur est un miracle, l'homme lui-même abrite d'innombrables miracles, en l'occurrence ses systèmes biologiques, son psychique, son âme, ses penchants etc. A ce propos, le célèbre écrivain Chateaubriand qualifiait à juste titre, l'homme « d'animal métaphysique ! » c'est-à-dire cet animal mystérieux et inconnu.

En réalité, l'homme a tendance à oublier l'aspect du miracle dans tous les objets, à cause peut-être de l'habitude de les voir toujours autour de lui. C'est pourquoi, il croit, à tort et par orgueil, que le miracle est ce qui surprend seulement, qui n'est pas habituel ou familier.

Un peu de réflexion de la part de l' homme, lui montrera que le Créateur de tout cet Univers ne trouve aucune difficulté à y ajouter un autre miracle ou y opérer les changements qu'il veut. L'orientaliste anglais William Johns s'est présenté une réflexion semblable quand il a dit : « La Puissance qui a créé le Monde, n'est pas incapable d'en supprimer un élément ou d'y ajouter un élément. Il est facile de dire que cela est inconcevable à la raison. Mais le fait de dire cela, n'est pas inconcevable au point de l'existence du monde. »

C'est ce que tout musulman, digne de l'être, doit comprendre ce qui est relatif aux miracles que le Seigneur, Gloire à Lui Seul, accorde par Sa Grâce, à Ses Messagers.

3°) Le fait que le Voyage nocturne et l'Ascension se sont produits dans un même temps, montre bien que la Maison ultime (celle de Jérusalem) occupe un rang sacré et très élevé auprès de Dieu. De plus, il donne une signification très explicite sur le lien très étroit qui existe entre le Message communiqué par le Prophète Jésus, et le Message communiqué par le Prophète Mohammed, Sceau de tous les Messagers de Dieu, ainsi que ceux de tous les Prophètes, Salut Divin sur Eux. Tous ont communiqué le même Message.

Cet événement prodigieux que toute la Communauté musulmane fête chaque année, le 27ème jour du mois sacré « Radjeb » adresse à l'ensemble des Musulmans, sans distinction de race ou de région, un ultimatum auquel ils doivent répondre que voici : libérer la Terre sainte et bénie du joug des sionistes et la rendre, grâce aux valeurs de l'union et du sacrifice à ses propriétaires légitimes, comme le firent nos valeureux aïeux.

Fêter l'anniversaire de cet événement céleste, signifie pour toute la Communauté musulmane l'éveil des consciences longtemps endormies, depuis le Roi Salah Eddine en compagnie d'une armée à foi d'acier et notamment de savants martyrs tels Ibn Assakir, Abou Médiène et autres, que Dieu Agrée leur âme parmi les Siens et ensevelies sous le linceul de la course au pouvoir, des passions et des vices, de la tyrannie, du gain facile, pendant que nos valeurs morales et spirituelles s'anéantissent de jour en jour.

Fêter cet anniversaire signifie enfin le devoir, chacun en ce qui le concerne, individus soient-ils, peuples ou nations, selon ses capacités et moyens, physiques ou morales, là où il se trouve, de se mobiliser corps et âme, pour défendre les causes nobles et justes, de venir en aide aux populations décimées ou vivant sous le joug des tortures de la débauche, de la misère, de la famine, de l'ignorance, de la maladie, de la mortalité d'origines diverses, des guerres fratricides etc. afin que règne le bien être et la paix entre tous les hommes de la planète.

C'est ainsi qu'en fêtant cet anniversaire notre Valeureux Salah Eddine El Ayoubi, mobilisa tous ses efforts pour unifier toutes les forces vives et combattantes d'alors pour chasser les Croisés de la Terre sainte qu'ils souillèrent pendant près d'un siècle. Quoiqu'il en soit, tout usurpateur connaîtra tôt ou tard, sa fin désastreuse et humiliante ; et les damnés d'hier retrouveront leur place au soleil.

A suivre

20:55 Un plan parfait



Pour les femmes de la famille d'Isabelle, le premier amour n'est jamais le bon. Pour être sûre de ne pas perdre Pierre, l'homme de sa vie, la jeune femme a l'idée de se marier au Danemark avec un inconnu, puis divorcer immédiatement. Dans l'avion, elle fait la connaissance de Jean-Yves, un bavard insupportable. Quand le plan tombe à l'eau à Copenhague, Isabelle décide de charmer Jean-Yves. La voilà partie pour le Kenya.

20:55 Enquêtes de foot



De l'organisation du championnat d'Europe des Nations en France, en 2016, en passant par la coupe du monde de football féminine au Canada, ou encore le fonctionnement du marché des transferts régi par le fair-play financier, et le financement des clubs, Astrid Bard propose plusieurs reportages liés à l'actualité du football européen et international. La journaliste propose également des interviews chocs sur des sujets liés aux coulisses du monde du ballon rond. Par ailleurs, elle reçoit plusieurs invités (joueurs, dirigeants, agents ou présidents de club) pour débattre sur l'un des sujets évoqués.

20:55 Capital : Alimentation : le...



Où sont passées les saveurs des tomates ? Enquête sur les modes de production et de transport des différentes variétés de ce fruit estival • L'invasion des arômes artificiels. Capables de reproduire les saveurs du poulet rôti ou des fruits de mer, les arômes sont de plus en plus utilisés par l'industrie agroalimentaire. Zoom sur leur mode de fabrication • Les aventuriers de la cuisine thaïe. L'engouement des Français pour la nourriture asiatique suscite des vocations. Rencontre avec Roland Poupon et Hervé Haurie, des importateurs ont misé sur ce marché porteur • Le ...

20:55 Un prophète



Malik, 19 ans, vient d'être condamné à six ans d'emprisonnement. Illettré et d'apparence fragile, il se retrouve au beau milieu de criminels endurcis. Tentant de faire profil bas, il est toutefois vite repéré par un gang de prisonniers corses, dirigés par César, qui font leur loi au sein de l'établissement pénitentiaire. Ils ordonnent à Malik, en échange de leur protection, d'assassiner un autre détenu, Reyeb.

20:50 Inspecteur Barnaby : La défense sicili...



Harriet Farmer est agressée dans les bois la nuit où elle devait s'enfuir avec son petit ami, Finn Robson. Plongée dans le coma, la jeune femme se réveille un an plus tard. Barnaby l'interroge mais elle ne se souvient de rien. Finn est soupçonné mais reste introuvable. Le même jour, Edward Stannington, un brillant joueur d'échecs, est assassiné. L'inspecteur tente de déterminer s'il existe un lien entre l'attaque subie par Harriet Farmer et le meurtre de Stannington.

21:00 Anne Rouge Mannoff



Spectacle enregistré en août 2012 au théâtre du Palais-Royal à Paris. La comédienne évoque la quête du bonheur, les smartphones, les diktats alimentaires, les coaches, la psychologie sauvage et bien sûr la politique et la crise avec une France qui perd son triple A... L'humoriste se met tour à tour dans la peau d'une ado inculte, d'une bourgeoise qui manifeste pour la première fois pour sauver les riches, ou d'une stagiaire pas très performante. Elle invite aussi sur scène les personnages qui peuplent son désormais célèbre "Radio bistrot".

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:12	12:27	16:18	19:47	21:28
CONSTANTINE	03:19	12:32	16:22	19:50	21:29
ALGER	03:31	12:46	16:37	20:06	21:46
OUARGLA	03:47	12:37	16:17	19:45	21:14
CHLEF	03:42	12:53	16:43	20:11	21:49
MOSTAGANEM	03:48	12:58	16:47	20:15	21:53
ORAN	03:52	13:01	16:49	20:18	21:55

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5185 - DIMANCHE 11 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

l'avenir.net

Météo

	max.	min.
Alger	27°	15°
Oran	27°	18°
Constantine	18°	13°
Ouargla	37°	21°

L'INFO

«On ne peut condamner le génocide arménien et tolérer que la population de Gaza se fasse massacrer» **Samir MÉHALLA**

3 Les guerres déclenchées par les États-Unis leur ont coûté jusqu'ici 3 000 milliards de dollars

Un regard algérien sur la crise du monde arabe



AFP

« Être plus soucieux des droits de l'homme »

Comment éteindre l'incendie qui ravage un monde arabe en feu ? Le journaliste algérien Samir Méhalla invite l'Occident à plus de cohérence en matière de droits de l'homme.

● **Interview : Philippe LERUTH**



Syrie et Irak peuplent l'actualité, quotidienne au gré des horreurs attribuées au groupe État Islamique. Le monde arabe est en feu. Comment éteindre l'incendie ? Journaliste depuis une quinzaine d'années en Algérie, rédacteur en chef du Jeune Indépendant, Samir Méhalla s'est livré à l'analyse, sous forme d'une interview-fleuve de René Naba, ancien responsable du monde arabo-musulman à l'Agence France Presse. Publié en 2011, son essai (*) est aujourd'hui disponible en Europe.

Le terrorisme intégriste occupe peu de place dans votre ouvrage...

Le propos était de décrire les mouvements de fond au sein du monde arabe depuis le début des années 70. En l'abordant de manière globale. Or, le monde arabe dans sa globalité n'a pas été confronté de manière uniforme au fléau terroriste.

Le livre fait référence au «monde arabe». Mais ce monde existe-t-il ?

Le monde arabe est cimenté par deux éléments essentiels : la langue, et la religion, qui a sensibilisé le monde arabe dans son ensemble à la cause palestinienne. Mais les mentalités nationales sont différentes : aujourd'hui, la pratique de l'islam varie d'un pays à l'autre ; aujourd'hui, jamais le monde arabe dans son ensemble ne partage une opinion sur une résolution de l'ONU...

Très critique à l'égard de la France, des États-Unis, ou d'Israël, le livre parle très peu de la Russie...

Était-il logique que la France reconnaisse en Libye un Conseil national de transition qui n'avait pas été légitimé par son peuple ? Une instance présidée par l'ancien ministre de la Justice de Khadafi ?

Tous les pays voisins de la Libye, aujourd'hui, souffrent du chaos qui y règne : la communauté internationale n'aurait-elle pas été mieux inspirée d'y prôner la concertation, à l'instar de la Russie ? La démocratie ne s'apporte pas sur le canon d'un char, ou au bout d'une Kalachnikov !

Pour vous, cette stratégie de la force était délibérée ?



AFP

«Si le monde arabe éclate, cela fera des dégâts partout» prévient Samir Méhalla

L'aveu se trouve dans le livre d'Hillary Clinton, alors secrétaire d'État des États-Unis : Daesh, le groupe État islamique, est une création américaine. Comme Ben Laden. Pour moi, et jusqu'à preuve du contraire, tout cela fait partie d'un grand plan stratégique pour remodeler le grand Proche-Orient, de l'Irak au Maghreb.

Il y a une volonté de redessiner les frontières, réellement ?

Cette volonté est manifeste : voyez ce qui se passe en Irak, et en Libye, où on dit que les tribus que tenait Khadafi ne peuvent vivre ensemble. La même entreprise se développe en Syrie, ou au Yémen.

Le monde arabe est en feu : comment éteindre l'incendie ?

Que l'Occident soit plus cohérent en matière de droits de l'Homme, qu'il ne cesse de prôner. Qu'il en soit digne et aide le monde arabe à trouver une solution définitive à ses problèmes. Car s'il éclate, cela fera des dégâts partout.

Vous pensez là au règlement de la question palestinienne ?

C'est le nœud gordien de la problématique arabe ! Les Israéliens doivent cesser de commettre des crimes contre l'Humanité. On ne peut à la fois condamner le génocide arménien d'il y a un siècle, et tolérer que la population de Gaza se fasse massacrer. Quand le peuple palestinien vivra en paix, dans des frontières garanties, dans un État reconnu, tout ne sera pas résolu. Mais un grand pas sera fait ! ■

> Samir Méhalla, «Ce monde arabe qui brûle !», éditions Myra, 268 p.

Au cœur de la tragédie algérienne



Si le terrorisme islamiste n'est guère évoqué dans l'essai du journaliste, il constitue le fil rouge du premier roman de Samir Méhalla : à travers les histoires de Riad, Khaled, Hiba, Nadjed et de leurs proches, ce sont les années 90, les années de plomb traversées par son pays, l'Algérie, que l'écrivain-journaliste revisite.

Le style est alerte et clair, et le récit enlevé. À travers les personnages, il dessine la dérive d'un pays. Un pays orphelin depuis le 27 décembre 1978 de Houari Boumédiène, un leader *«honnête, en qui les Algériens avaient confiance, même si son régime n'était pas démocratique»*.

Le roman décrit la mise en cause progressive des cadres sclérosés de l'indépendance algérienne par les tenants de l'islamisme. Puis l'emprise de ces derniers sur la société, et leur dérive criminelle.

«J'ai joué avec la symbolique des prénoms, pour qu'à la fin du livre, on relise toute l'histoire d'un autre œil», précise encore l'auteur.

On ne dévoilera pas la chute du récit, qui n'a pas le caractère mélodramatique qu'on pourrait lui supposer en l'abordant. Elle ramène à la réalité d'une Algérie nostalgique de son rôle moteur des années 70, qui vient de réélire un président invisible durant la campagne, étranger désormais à l'homme qui a ramené la paix civile après ces années de plomb. Et prisonnier d'une *« oligarchie»*, financière et politique. ■ **Phi. Le.**

> Samir Méhalla, «Le souffle du serval», Éditions Myra, 183 p.

VITE DIT

Tunisie Initiatrice du printemps arabe, la Tunisie n'est-elle pas la seule à avoir réussi sa transition démocratique ? Samir Méhalla nuance : *«le pays est tout petit, et il n'a pas échappé au chaos et au terrorisme islamiste. Pour s'en sortir, il a réélu un ancien proche de Ben Ali. Qui a confondu François Hollande et François Mitterrand...»*

Finances Les grandes manœuvres au Proche-Orient ont aussi un fondement financier, relève l'essayiste : *«les guerres déclenchées par les États-Unis leur ont coûté jusqu'à présent 3 000 milliards de dollars qu'ils ne peuvent assumer. L'Arabie Saoudite, leur obligée, détient 1 000 milliards de bons du trésor américains, dont elle ne fait rien. Et la Chine, 1 800 milliards, dont les intérêts lui permettent de financer son implantation en Afrique»*.

Al-Jazeera Impitoyable pour la chaîne qatarie, Samir Méhalla : *«c'est un outil américain, né pour perturber le peu de sérénité qui existe dans le monde arabe. Sûrement pas un élément fédérateur !»* **Phi. Le.**